

# tribune

socialiste

HEBDOMADAIRE  
DU PARTI SOCIALISTE  
UNIFIE  
JEUDI 26 MARS 1970  
N° 447, 1,50 F



Message pascal  
de Nixon

BAROU

## Sommaire



### Luttes universitaires.

7. Changer l'école ou changer la vie.  
D. Tardieu

### Luttes internationales

14. La rencontre d'Erfurt.  
J.-M. Vincent
15. Actualité de l'impérialisme.  
Gérard Féran
16. Déclaration du F.P.D.L.P.

### Vie économique

6. L'enjeu de la mensualisation.  
Christian Leucate

### Vie culturelle

17. Musiques d'aujourd'hui.  
Bernard Sizaire
18. Un contrat... socialiste ?  
G. Hercet
19. Un cinéma politique.  
Thierry Thomas

### Luttes ouvrières :

**C'est le printemps, camarades !**

- 8-9 Grève coordonnée dans le secteur pétrolier.

Rémy Grillault

10. Lutte exemplaire à Air-Liquide

Elie Depardon

11. Grève de la faim à Sud-Aviation.

De notre correspondant à Nantes.

- 12-13 Faut-il s'accorder ?

M. Descolonges

### Les campagnes du Parti.

4. Procès de l'armée bourgeoise.

Jules Praha

5. Du béton et du profit

Jean-Yves Romo



## La danse des 7 voiles du parti socialiste

Jean-Marc Goudou

A Salomé, dans la communauté urbaine de Lille, dont le vice-président est le député socialiste Arthur Notebart, la lutte qui oppose depuis deux ans les habitants du « Marais » aux membres du Parti Socialiste que sont le sénateur-maire et le Conseil municipal est significative du visage véritable que présente localement le P.S.

### Les parts de marais

Tout débuta le jour où cessa une situation archaïque, propre au Nord et au Pas-de-Calais depuis 1777 par la mise en vente des parts de « portions ménagères ». Les portions ménagères sont des terres de marais dont la possession appartient à la commune et l'usage (construction ou culture) au vouloir de l'occupant. Le 3 janvier 1967, une loi ordonna aux communes de vendre ces parcelles à leurs occupants. C'est alors que le P.S. montra que sa véritable place est trop souvent aux côtés des exploités. Tandis que dans les communes voisines le terrain se vendait entre deux et six francs le mètre carré, viabilisé et avec des facilités de paiement allant jusqu'à dix ans sans intérêt, à Salomé le sénateur-maire Emile Dubois, ne sachant plus ou ne voulant plus savoir ce que sont un salaire d'ouvrier et une pension de retraité, fixa le prix du terrain parfois non viabilisé à 13 francs le mètre carré, payable de suite. « Que ceux qui n'ont pas d'argent fassent un emprunt aux banques. » On vit ainsi — un cas entre cent — un couple de retraités n'ayant que 41.000 AF par mois pour (sur) vivre, dans l'obligation de payer de suite 975.000 AF pour un terrain non viabilisé, en retrait de la route, une attribution de prêt étant bien sûr impossible.

Face à cette situation, les occupants se groupèrent en Association populaire familiale pour tenter de faire revenir le Conseil municipal sur sa décision. Rien n'y fit, ni les demandes d'entrevues ni les pétitions. Le 28 avril 1968, avait lieu une grande manifestation de rue qui témoignait, face à la

« J'aime l'honnêteté, la loyauté et la correction, et il ne me convient pas de recevoir des gens qui se conduisent de cette manière. » On croirait entendre Pompidou ou Poulidor !

Certes, quand on est sénateur-maire on peut considérer comme un manque de correc-



mairie silencieuse, du mécontentement général.

### Quand le Parti Socialiste joue à l'U.D.R.

La répression ne tarda pas. Au lieu de s'expliquer le maire refusa tout contact, traitant les mécontents d'agitateurs, de perturbateurs. Mme la mairesse lança en pleine rue à des ouvriers distribuant des tracts qu'ils n'étaient que des illettrés. Inondant les habitants du Marais sous ses lettres méprisantes pour la classe ouvrière, M. Dubois déclarait : « L'agitation, les cancans (sic) les distributions de tracts ne changeront rien à ce qui fut ma ligne de conduite depuis vingt ans... »

tion le fait de faire des histoires pour quelques francs au mètre carré et comme malhonnête le fait de manifester dans les rues. Mais pour un ouvrier la dignité, la correction, se trouvent dans la lutte contre tous les abus.

Mais le masque moral allait bientôt tomber. Était-il honnête de déclarer que les prix étaient fixés par les domaines, alors que c'est le Conseil municipal qui est responsable de la fixation des prix ? Était-il loyal de répondre aux gens par la calomnie et l'insulte en affichant par toute la ville que si telle famille était à l'A.P.F. c'est qu'elle avait des dettes (ce qui était faux). Mais le

plus grave, était-il correct et surtout socialiste d'envoyer une lettre au patron d'un ouvrier pour lui attirer des ennuis ? Il a fallu cette lutte pour apprendre aussi qu'il fallait sa carte du P.S. pour obtenir la viabilité et que l'on pouvait dans le cadre d'une étrange politique du logement, refuser un terrain bien situé à plusieurs personnes, pour le destiner, entièrement viabilisé celui-là, à la fille du sénateur-maire. Mais la classe exploitée a eu le courage, elle, de se battre avec des arguments vrais et des preuves. Aussi, à Salomé, le P.S. sous la pression d'un front de lutte uni et fort, céda. Les prix des terrains baissèrent de 25 % et 50 % et il y eut des facilités de paiement pour cinq ans.

### Le rôle du P.S.U.

L'action menée par les familles ouvrières au sein de l'A.P.F. fut exemplaire et payante. Mais elle ne débouche pas sur une analyse politique de la situation (Salomé dans le cadre de la communauté urbaine, spéculation foncière, etc.). Il appartient aux militants du groupe P.S.U. récemment implanté à La Bassée, de dénoncer les basses manœuvres auxquelles se livrent les notables du Parti socialiste et de montrer que dans cette affaire, sous le couvert de l'étiquette socialiste, le maire de Salomé et le Conseil municipal n'ont été que les valets les plus représentatifs à l'échelon local du capitalisme. Il faut demander aussi au P.C.F. pourquoi, sous prétexte d'alliance électorale, il faudrait taire les erreurs du P.S.

Le P.S. absent de toutes les luttes ouvrières a perdu à Salomé une lutte qui lui aurait permis de prolonger son agonie.

Ce qui meurt, à cette heure à Salomé, avec le P.S. ce n'est pas le socialisme, mais une variété édulcorée de socialisme électoraliste, sans lien direct avec les luttes ouvrières, soucieux de bonnes carrières, un socialisme qui apparaît à la bourgeoisie comme le serre-frein des revendications ouvrières. □

# La tenaille

Jacques Malterre

Au fur et à mesure qu'avancent les travaux de préparation du VI<sup>e</sup> Plan, les intentions du pouvoir se dévoilent plus clairement. Ce qui apparaît dans son ensemble c'est la stratégie du grand capital français pour conserver la haute main sur notre société et la tactique de l'Etat pour l'y aider.

Dans la jungle de l'économie internationale où seules les firmes les plus puissantes survivront, les capitalistes français ne peuvent se défendre que si tous les moyens de la Nation sont mis à leur service. L'aide de l'Etat sous toutes ses formes ne leur sera pas ménagée, qu'il s'agisse de diminution des impôts versés par les sociétés ou de l'intervention militaire en Afrique pour protéger nos sources d'uranium.

Mais la réussite du Plan des trusts exige que l'Etat s'emploie à écarter trois menaces, dont on voit chaque jour la réalité.

● La mainmise du grand capital sur tous les secteurs économiques accule petits commerçants et petits agriculteurs à l'exode professionnel et à la prolétarianisation ; pour éviter leurs sursauts de révolte, le pouvoir ne dispose guère que d'un moyen qui est de leur verser des allocations et d'alléger leurs charges fiscales et sociales. Le budget de l'Etat en supportera le poids.

● La « réorganisation » de l'industrie exige de son côté que les travailleurs restent passifs devant toutes les décisions des hautes directions. Ici également pour que la classe ouvrière ne s'insurge pas, le pouvoir poussera à la conclusion des contrats de progrès. Suivant le degré de pression des travailleurs, le patronat public et privé ira plus ou moins loin dans la voie de l'indexation et de la mensualisation. Tout cela coûtera cher, mais la leçon de Mai a rendu le capitalisme avancé plus circonspect et plus intelligent.

● Enfin l'« industrialisation » va amener une dégradation encore plus grande des conditions de la vie quotidienne. Pour y parer il faudrait un immense développement des équipements collectifs. Mais c'est là où le bât blesse : l'aide aux sociétés privées, l'entretien des classes moyennes traditionnelles, les concessions financières

aux salariés ne laissent aucune marge à une amélioration du cadre de vie. Le VI<sup>e</sup> Plan va donc faire l'impasse sur elle ; le gouvernement espérant que les « usagers » ne bougeront pas trop dans les cinq prochaines années.

Alors la tâche du mouvement socialiste est claire ; il doit se battre sur deux fronts pour ne pas laisser de repos à l'adversaire de classe. Sur le front des entreprises, la force des travailleurs doit s'affirmer chaque jour face à l'autorité du capital, elle doit s'affirmer comme un pouvoir grandissant qui met en cause aussi bien la répartition des revenus de l'entreprise que l'organisation du travail et finalement les choix économiques du patronat.

Mais en même temps la classe ouvrière doit sortir de l'entreprise et engager avec tous les habitants des villes et des campagnes un combat contre la spéculation, et pour la transformation du cadre de vie. Comme les classes dirigeantes ne peuvent satisfaire les exigences matérielles des travailleurs dans l'entreprise sans sacrifier leurs besoins hors de l'entreprise et vice versa (sauf à abandonner leurs privilèges et leurs méthodes de développement économique !) il faut donc tenir solidement les deux fronts et refermer sur eux la tenaille des luttes populaires.

A cette stratégie il faut donner des objectifs précis pour les toutes prochaines années ; il faut, sur la base des expériences et des enquêtes, déterminer les revendications les plus percutantes. Celles qui en même temps entraînent le passage à l'action de très nombreux groupes et provoquent les plus grosses difficultés chez l'adversaire. Voilà la tâche du prochain conseil national que d'ores et déjà tous les membres du parti doivent prendre en charge.

Le contenu de cette plate-forme d'action révolutionnaire doit être en même temps discuté avec tous les groupes révolutionnaires. C'est le sens de la décision prise par la dernière réunion de la Direction politique nationale.

Mais c'est également notre réponse à la proposition répétée du Parti communiste français de programme commun. Le plus urgent est bien à nos yeux de savoir com-

ment mettre en difficulté le pouvoir sur le terrain de la production, de l'Université, du développement urbain ; quelles tactiques adopter dans chaque cas et quelle liaison il faut établir entre tous ces terrains pour rendre plus efficace notre lutte.

Il ne peut y avoir en effet des domaines où l'on accepte de participer et de gérer, et d'autres où l'on refuse les pièges du pouvoir. Il faut se demander, par exemple, dans le contexte de la politique du VI<sup>e</sup> Plan, ce que peut être la pratique de

---

Le bureau national du P.S.U. et la rédaction de « Tribune Socialiste » appellent tous les militants socialistes à protester contre l'arrestation de Jean-Pierre Le Dantec, directeur de « la Cause du peuple ».

Le P.S.U. a manifesté à plusieurs reprises son désaccord avec les analyses de la Gauche prolétarienne dont « la Cause du peuple » est l'organe. Il a montré que, dans les conditions actuelles de la lutte socialiste, ces erreurs entraînaient des pratiques critiquables.

Cependant cette nouvelle manifestation de la répression vise directement l'expression des idées et tend à réduire au silence toute presse révolutionnaire. Elle exige donc un renforcement de la lutte générale contre la répression.

---

municipalités « progressistes ». Doivent-elles assumer la responsabilité de la stagnation des équipements collectifs et « couvrir » la spéculation générale ? ou peuvent-elles devenir des centres de contestation ? Faute d'une réponse claire à cette question, toute recherche de mandats serait ambiguë et « a fortiori » toute alliance équivoque... et condamnable.

Si nous attachons une si grande importance à l'action sur « le cadre de vie », c'est donc bien parce qu'elle peut prendre place dans la lutte générale contre la mainmise des grands groupes industriels et financiers sur toutes les clés de notre avenir. Mais alors on peut s'étonner que des socialistes s'appêtent à engager « sans préalables » des conversations avec le parti qui en adoptant les thèses de J.-J. Servan-Schreiber a accepté « a priori » de ne pas mettre en cause la domination des grandes firmes capitalistes. □

# Procès de l'armée bourgeoise

Jules Praha

Les articles parus dans « T. S. » sur l'armée ont amené plusieurs camarades à nous faire part d'un certain nombre de faits dont ils ont été témoins ou victimes. Ils insistent tous sur l'absence des simples libertés démocratiques et sur l'importance de l'information que nous devons apporter.

Nous allons donc continuer cette rubrique et vous proposons d'y contribuer. Nous vous demandons de nous préciser si vous acceptez la publication de votre lettre, et si vous désirez ou non conserver l'anonymat. Bien évidemment nous ne publierons aucune lettre non signée.

## Ne plus tirer en l'air

(...) Cet emprisonnement, le verdict du procès de Rennes, celui qui doit intervenir prochainement en Allemagne ne représentent en fait que les éléments extrêmes d'une répression moins spectaculaire mais qui nous semble maintenant être l'endroit où il faut frapper. Dénoncer systématiquement cette armée, tant pour son rôle répressif qu'il s'agisse (avant) du chantage au sursis, (pendant) du refus de toute liberté de quelque ordre qu'elle soit, que son rôle économique et son rôle aliénant (moule idéal pour préparer à la « nouvelle société »), il nous semble que tout cela devrait être mis violemment en évidence, entre autres pour qu'un procès comme celui de Rennes connaisse une audience beaucoup plus grande dans une opinion déjà préparée à lutter.

Sur ce plan, les deux articles de T.S. nous ont paru inefficaces.

Le premier (je serai méchant avec son auteur mais tant pis) est même dangereux à la limite, militariste quand il évoque ce rassemblement d'hommes jeunes et différents qui pourrait être « l'occasion d'une vraie aventure, d'un épanouissement réellement au service du pays » ; ce rassemblement précisément, cela veut dire qu'on a enlevé tous ces gens à leur milieu ambiant et plus particulièrement pour nous à l'action politique entamée, il n'y a pas eu besoin pour nous d'attendre le service militaire pour vivre avec des jeunes d'horizons différents et pour lutter à leurs côtés ou eux aux nôtres. Et puis aussi, d'un individu isolé dans un groupe imposé, que ne peut-on pas faire, que ne pourraient pas faire certains officiers intelligents et fascisants qui regrettent, eux aussi, qu'il ne sorte rien d'autre que l'ennui du service militaire. Dangereux sur ce point, l'article est gênant et ridicule par un certain antiféminisme grotesque ou encore ses critiques du tabac (serions-nous de « mauvais militants » avec nos cendriers qui débordent à la fin de chaque réunion ?).

Il faudrait aussi évoquer le rôle que l'armée s'apprête à jouer comme « maintien de l'ordre » : étude tactique dans un régiment (au seul usage des officiers et sous-officiers d'active) sur le thème : « Une manifestation rue de Rivoli s'apprête à prendre l'Hôtel de Ville (je crois), comment intervenir » pour plus de précision, c'est un régiment mécanisé avec chars AMX). Circulaire dans une caserne de Fran-

ce : en cas d'émeutes, intervention du contingent — interdiction d'avoir des munitions à blanc — d'autre part, il est souhaitable de ne plus tirer en l'air mais dans les espaces vides laissés par la foule. (...)

## Le sens de l'ordre et de la volonté

(...) Il me paraît urgent de réagir aux projets gouvernementaux, concernant la réforme du « service national ». Ces projets, à mon sens, font partie d'un plan de militarisation générale du pays, commencée avec les décrets sur l'organisation de la défense nationale. Les projets actuels, relatifs au service armé et au service civique, ne font que prolonger ces fameux décrets (que trop de gens hélas connaissent) :

« Le service armé, à caractère universel, pour les garçon et bien évidemment obligatoire à partir de 18-19 ans, avec la possibilité de sursis jusqu'à 21 ans au plus, durera environ 3 mois, se passera dans des « camps légers », avec un entraînement intensif à la technique de la guérilla. Mais je cède la parole au Général Vanuxem, qui saura mieux que n'importe quel civil, faire l'apologie du service militaire à 18 ans : « L'armée serait plus apte encore qu'aujourd'hui à parfaire, sur des esprits plus souples, l'instruction de base (si fréquemment à revoir et à compléter) et même l'instruction professionnelle (si souvent mal menée) que reçoivent les jeunes. L'instruction civique surtout, pourrait y être donnée en temps voulu et s'imprégner plus facilement dans des cœurs un peu molles qui n'ont pas été à jamais éraillées par le byzantinisme et les sophistications de compagnages douteux. L'armée dans l'acceptation de sa morale, de sa loi, de sa mystique, doit offrir au jeune homme, un sens de l'effort, de l'ordre et de la volonté... Ainsi, de toute façon, pour le bien de l'homme et de la famille, de la profession et de la nation, l'enfant entrant dans l'armée plus jeune, en sortirait citoyen formé pour ses responsabilités, et déjà assuré de son premier devoir empli à l'âge viril. celui même où il acquiert sa majorité légale. » (« Carrefour », 12-2-69).

Ce service militaire à 18 ans permettrait de vider les universités ; il est aisé de prévoir que les jeunes ne partiront pas à la caserne au mois de septembre, comme on nous l'a promis, mais au mois de février, ce qui fera perdre 2 années universitaires au lieu d'une ; et puis, chacun sait qu'après plusieurs mois passés dans

le moule militaire, rares sont ceux qui éprouveront encore le besoin d'aller faire des études universitaires ; je ne vous apprendrai rien, en disant qu'il est généralement pénible et difficile de se remettre moralement et physiquement du service militaire. (...)

Il va de soi qu'après ce petit séjour de 3 mois dans les commandos, les jeunes seront en miettes physiquement et moralement. L'envie leur aura passé de militer dans des groupuscules et de faire de l'agitation. Il serait d'ailleurs particulièrement instructif de connaître les détails du programme (discipline, esprit, entraînement), des commandos.

Les Français ne savent pas ce qui se passe dans les casernes ! Les soldats n'ont absolument aucun recours, aucun moyen de défense, contre l'arbitraire militaire, malgré tout ce qu'a pu dire la hiérarchie militaire.

Il est grand temps de pénétrer dans les casernes françaises (civilement). Le seul moyen d'y parvenir, est de révéler au public les exactions scandaleuses qui y sont journellement commises par la gent militaire. Ces exactions sont systématiquement étouffées, avant qu'elles ne parviennent au public, par la hiérarchie militaire. En effet, celle-ci est particulièrement

humiliée, lorsque certains scandales sont révélés ; nous savons qu'elle ne badine pas sur le chapitre de l'honneur, la droiture, la morale. Ne pourrait-on pas, par exemple, révéler le scandale permanent du « bataillon disciplinaire » encaserné au Fort Aiton en Savoie ; il se passe des choses inouïes à l'intérieur de ce fort, et je tiens à votre disposition quelques témoignages révélateurs à ce sujet (...)

## Si la population était informée...

(...) Les jeunes du contingent sont aujourd'hui plus que jamais livrés entre les mains de gens qui veulent se venger, et qui ont à leur disposition des méthodes apprises en Algérie et au Vietnam.

Ce qui se passe dans les casernes en ce moment serait susceptible de créer une véritable panique dans la population si des rapports objectifs pouvaient se faire. Mais vous savez que ceci est interdit sous peine d'être poursuivi pour atteinte au moral de l'armée.

Les jeunes sont soumis non seulement à des mesures vexatoires qui d'ailleurs n'ont aucun rapport avec la défense nationale, mais encore à des traitements contraires au règlement militaire (...)



# Du béton et du profit

Jean-Yves Romo

La politique du gouvernement en matière de logement et d'urbanisme est intempestivement défendue par un homme : Chalandon. Au-delà du personnage, la signification politique de l'aventure du banquier-promoteur qui devient ministre est importante. Elle est caractéristique de l'asservissement de l'appareil de l'Etat par les grands intérêts capitalistes. Les aspects les plus récents de cet état de fait est l'accentuation de la répression policière et patronale mais aussi la prise de contrôle de la production du logement et de l'urbanisme par le capitalisme industriel.

## Pouvoir d'Etat et profit. Des principes...

A une époque où aucune autorisation pour construire sur le moindre morceau de terre n'était nécessaire, les petits propriétaires fonciers ont profité de la situation ; le capitalisme foncier s'est développé avec le scandale des courées du Nord, des logements immondes des banlieues des grandes villes. Mais l'Etat a été contraint d'intervenir techniquement (orientation de la production du logement) et financièrement (substitution de l'Etat à l'initiative privée et renforcement du contrôle administratif).

L'évolution du système et la poussée d'urbanisation ont fait entrevoir un large marché, une profession nouvelle : celle de promoteur. C'est un monsieur qui devant une tâche complexe (construire beaucoup et vite) a su mobiliser au mieux de ses intérêts les réglementations et les aides de l'Etat dont il est devenu un partenaire puissant. Avec Chalandon une nouvelle étape est franchie : le promoteur décide pour l'Etat.

Comment ? Quels sont les grands objectifs du promoteur ?

1) Amoureux de l'efficacité et du « juste prix » le promoteur veut d'abord construire moins cher et mieux. Pour cela il réduit les délais de construction en diminuant les contraintes administratives. Ainsi il construit en effet, plus vite mais n'importe où ? Non, là où le terrain n'est pas cher.

2) On a aussi, pour construire vite, encouragé à l'industrialisation de la production en matière de construction. L'Etat pour la construction de tel ensemble de logements donnera le marché au trust le mieux équipé. Peu à peu la restauration de l'initiative privée s'est établie. Le grand projet de Chalandon a pris corps : on fait sauter les vieilles administrations, on associe le secteur privé aux gran-

des entreprises d'équipement. Selon quels principes ? Écoutons Chalandon :

● 1<sup>er</sup> principe : *Cohérence entre urbanisation et équipement.* Pour Chalandon l'équipement, c'est d'abord et surtout les voies de communication et le logement. S'il y a pénurie de M.J.C., d'hôpitaux, d'écoles, peu importe ! Puisqu'on aura des routes rapides pour y aller, voilà à l'extrême, la logique de Chalandon. Il s'avère que cette logique est celle du profit bien sûr. Par contre tous les autres équipements sont laissés aux soins de généreux donateurs que l'on appelle dans les mairies collec-

et là quand on veut loger beaucoup de gens qui ne peuvent payer plus de 400 F par mois. On construit des immeubles clinquants sur des cotteaux avec tennis, golf, clubs, etc. pour de jeunes cadres qui rêvent de verdure, qui répugnent à la petite « bicoque banale » préfabriquée, mais qui ne peuvent se payer la grosse villa derrière une haie discrète.

● 3<sup>e</sup> principe : *Le sol peut servir à n'importe quoi.* « Pas de contraintes ! On ne veut pas entendre parler de villes nouvelles ! » dit Chalandon. Nouvelle tarte à la crème de Chalandon. L'urbanisation dispersée ! Il met ainsi dans sa poche les petits proprié-

ment) est trop long à faire ici. Retenons principalement la loi foncière.

Le support principal de cette loi et celui qui risque de mettre en échec tous les contrôles jusque là institués pour limiter une urbanisation anarchique, est la Z.A.C. (Zone d'Aménagement Concerté). Ce sont, d'après la loi, des périmètres « à l'intérieur desquels une collectivité publique décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement ou l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité a acquis ou acquerra en vue de les céder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés ». L'objectif proposé est simple : on mettra sur le marché les terrains à bâtir qui manquent aux promoteurs en obtenant l'accord des collectivités locales. La Z.A.C. est créée par arrêté du Ministre, même si la collectivité locale émet un avis défavorable. Seules les communes ayant plus de 50.000 habitants peuvent se pourvoir en Conseil d'Etat. La mafia des promoteurs met ainsi la légalité bourgeoise au service de ses intérêts. Il vaut mieux en la circonstance avoir un maire U.D.R. pour vous y aider. Les élections municipales seront donc un enjeu non négligeable pour les promoteurs et leurs amis politiques.

On peut ajouter à ces moyens mis en place par la loi la réforme du permis de construire (simplification pour donner de plus grandes possibilités aux grosses entreprises) et la concession des autoroutes aux entreprises privées. Ces mesures en faveur du capitalisme industriel lui permettent d'accentuer sa pression sur les petites et moyennes entreprises du bâtiment qui sont condamnées à devenir sous-traitantes ou à se maintenir grâce à une exploitation plus féroce des travailleurs immigrés. Cette détérioration de la situation de certaines couches sociales les pousse le plus souvent dans un corporatisme hargneux, plus que dans la remise en cause d'un système dont ils ont vécu souvent largement. Ces couches sociales contestent mais elles sont un volant de sécurité pour un régime qui préfère le désordre capitaliste et ses contradictions aux vraies luttes qui le menacent : celles des travailleurs. L'idéologie de l'intégration de Chaband-Delmas qui offre un pôle attractif (attrait de l'appropriation individuelle de la maison individuelle, de la petite action en bourse, de la voiture) doit donc être dénoncée en permanence partout où elle se manifeste ! Dans l'usine, dans la ville, sur les panneaux publicitaires. Le secteur de production du logement et de l'urbanisme est donc un des secteurs prioritaires des luttes sociales. □



Collombert

tes pour la recherche en France. Ils ne sont pas rentables. Donc l'harmonisation et la cohérence de l'implantation des logements et équipements est confiée au seul promoteur.

● 2<sup>e</sup> principe : *Construire est un droit absolu* : Cela a amené déjà deux conséquences : malgré l'énorme campagne de bla-bla sur la protection de la nature (à France-Inter par exemple) de puissants promoteurs ont pu avoir une dérogation pour construire sur des « sites à conserver » (Val-Thoréns super-station en est un exemple). Deuxième conséquence la paye recommence. On « sarcellise » ici

taires qui craignent l'expropriation, les amoureux de Parly II, les marchands de super-drugstore. Pendant ce temps on entasse près d'Argenteuil, on urbanise à qui mieux mieux les terrains au sud de Paris.

## Pouvoir d'Etat et profit : des moyens

Les principes de Chalandon supposent des moyens. Un inventaire complet des astuces juridiques et législatives chalandoniennes (Michel Rocard les a dénoncées au Parle-

# L'enjeu de la mensualisation

Christian Leucate

Au cours de sa campagne présidentielle, Georges Pompidou parlait du « dépassement de la condition ouvrière » avec la tranquille assurance d'un Louis-Napoléon Bonaparte promettant « l'extinction du paupérisme », un an plus tard, la montagne a enfin accouché de sa souris : un volumineux rapport propose à nouveau de mensualiser la rémunération des ouvriers horaires et fixe les conditions de cette délicate opération.

A première vue, le cadeau présidentiel peut sembler dérisoire. Les 7,5 millions d'ouvriers (un tiers de la population active) encore rémunérés à l'heure, sont précisément ceux qui subissent le plus durement la « condition ouvrière » dans tous ses aspects : subordination hiérarchique, parcellisation du travail, précarité de l'emploi, absence de garantie de carrière, de formation, d'avancement... Ils forment cette grande masse indifférenciée du « marché du travail », soumise sans cesse aux à-coups de l'arbitraire patronal et de la conjoncture économique.

Mais horaires ou mensuels, qu'est-il changé pour eux aux conditions de travail ? au niveau du salaire ? à la hiérarchie des rémunérations ? Rien, bien sûr. **La mensualisation n'apporte d'avantages concrets qu'en ce qui concerne la sécurité de l'emploi et du revenu : droit à des indemnités de licenciement plus fortes, droit aux primes d'ancienneté, droit au paiement des jours fériés et des petits congés de maladie.**

**La mensualisation est cependant au centre d'enjeux stratégiques bien plus importants tant pour la bourgeoisie que pour le mouvement ouvrier français.**

En effet, la « politique sociale » du gouvernement Chaban (réforme du S.M.I.G. et mensualisation...) n'est pas la poursuite du vieux rêve gaulliste de « l'association capital-travail » ; elle s'inscrit dans une stratégie nouvelle, celle des éléments les plus avancés de la bourgeoisie industrielle et financière.

Ceux-ci ont compris, depuis mai 1968, que leur réussite à prendre place dans le jeu concurrentiel du capitalisme européen et à se garantir contre le « désordre social », tenait à leur propre capacité à liquider les structures et les comportements les plus archaïques du capitalisme français. **Cette adaptation suppose une réorganisation profonde du mode d'utilisation des forces productives, tendant à jeter les bases d'une économie « à l'allemande » : concentration industrielle, forte productivité, politique de hauts salaires et de « paix sociale ».**

## Stratégie patronale...

Or, la politique de rémunération pratiquée jusqu'ici a conduit à une grave dévalorisation du travail industriel. La main-d'œuvre non qualifiée, jetée sans cesse sur le marché du travail par l'exode rural subit l'attraction de la « sécurité », des illusions de « promotion » et de « dignité » sociale qui s'attachent aux emplois administratifs et commerciaux. Si bien que les grands secteurs productifs (automobile, sidérurgie, bâtiment...) ne peuvent fonctionner que par le recours massif aux travailleurs étrangers (2,5 millions), qui ne sont guère en mesure de refuser les conditions de travail et de rémunération imposées aux travailleurs manuels.

Mais celles-ci ne sont même pas un avantage dans la concurrence industrielle internationale. Une telle situation encourage en effet la sous-qualification et la faible productivité de l'emploi industriel : nombre d'entreprises dans les secteurs de production traditionnelle (textiles, bâtiment, mécanique) malgré un équipement et des techniques vétustes ne survivent que par la possibilité qui leur est donnée d'exploiter à grande échelle un personnel sous-rémunéré (femmes ou travailleurs immigrés). C'est pourquoi la mensualisation (comme d'ailleurs l'instauration du S.M.I.C.) pèsera surtout sur les secteurs en déclin et sur les entreprises

marginales, les contraignant soit à recourir à des techniques plus « capitalistiques » (c'est-à-dire utilisant plus d'investissements et moins de main-d'œuvre) soit à disparaître en libérant pour le développement des secteurs de pointe, une main-d'œuvre et du capital utilisés jusqu'ici de façon trop peu « rentables ». **Le patronat est disposé à faire payer à ses éléments les plus attardés le prix de cet « assainissement » des structures industrielles. Mais encore exige-t-il que les choses se fassent dans l'ordre et sans risques inutiles.**

Ceci explique la prudence des modalités d'application retenues par le gouvernement. Tout d'abord la procédure des négociations collectives en vue de la mensualisa-

tion sera étalée sur cinq ans (1970-75). Mais, fait beaucoup plus grave, contrairement à l'avis de tous les syndicats, l'extension du nouveau régime ne se fera pas « horizontalement » (c'est-à-dire avantage après avantage, pour l'ensemble des personnels concernés) mais « verticalement » (c'est-à-dire catégories par catégories, en commençant par les plus qualifiées). Les intentions sont claires : différer les conséquences économiques de la mensualisation pour les secteurs les plus menacés (bâtiment notamment) ; créer et perpétuer de nouvelles divisions de statut et d'intérêts au sein de la classe ouvrière. Car, est-ce un hasard si l'accord Renault — « accord-pilote » comme d'habitude... — met à

## VIENT DE PARAITRE



**LES PAYSANS  
DANS LA LUTTE DES CLASSES**  
par Bernard Lambert

L'irruption du capitalisme industriel dans le monde clos de l'agriculture française bouleverse les structures mentales et les institutions (propriété familiale, religion, école) sur lesquelles reposait l'unité du monde rural. Désormais, à côté des petits paysans pauvres, on voit apparaître des exploitations modernes où le chef d'entreprise devient sur sa propriété **le salarié des grandes firmes industrielles** de produits alimentaires. La lutte des classes s'installe à la campagne. La « révolution silencieuse » est en train de devenir bruyante. Les paysans de l'ouest l'ont montré. Leur leader, Bernard Lambert, explique pourquoi.

Préface de Michel Rocard  
Collection de poche "Politique" dirigée par  
Jacques Julliard - numéro 37 - volume simple : 5 F

## Bon de commande

à envoyer à TRIBUNE SOCIALISTE, 54, bd Garibaldi, Paris (15<sup>e</sup>) - C.C.P. Paris 58 26 65.  
Veuillez expédier, franco de port, à l'adresse ci-dessous :

..... ex. du livre

Ci-joint un chèque de .....

M .....

Adresse .....



la mensualisation des conditions d'ancienneté telles que celle-ci n'a guère de chance de s'appliquer à ceux des travailleurs qui effectuent les tâches les plus pénibles et les plus dangereuses ? Si le gouvernement se refuse à mensualiser le S.M.I.C., rémunération des travailleurs les moins qualifiés ? N'est-ce pas plutôt un retour mal déguisé à la vieille politique de l'« aristocratie ouvrière » ? N'est-ce pas

plutôt que le Pouvoir, s'il est conscient de la nécessité de doter l'économie française d'une main-d'œuvre technicienne nombreuse et qualifiée et de tenter en priorité l'intégration sociale de ces « couches nouvelles », n'est pas pour autant disposé à se priver du volant de sous-prolétaires qu'une longue tradition de surexploitation capitaliste et coloniale lui a permis de se constituer ?

### ...et contre-offensive ouvrière

C'est donc bien une bataille qui s'ouvre pour le mouvement ouvrier français. C'est désormais à lui de démontrer au Pouvoir qu'il s'est engagé sur un terrain moins sûr qu'il ne le pensait.

L'issue de ce combat dépend de l'aptitude du mouvement syndical à reprendre l'initiative, et à définir une riposte qui fasse éclater le cadre de négociation prévu par le pouvoir :

- Les revendications salariales dans l'industrie ne peuvent se limiter à la forme du salaire (horaire ou mensuel) et à son minimum légal (S.M.I.C.). C'est l'ensemble des qualifications, de la définition des catégories, de la hiérarchie des salaires qui doit être mis en cause de façon offensive. C'est aussi le système général de répartition des revenus qui, maintenant, dépend autant de la fiscalité et des prestations que du salaire direct.

- Il ne s'agit pas non plus de s'en tenir à la mensualisation du seul « salaire de base » mais d'exiger la refonte de tous ses éléments annexes, laissés généralement à

l'arbitraire hiérarchique : primes de rendement, d'assiduité, etc.

- Enfin l'ensemble des problèmes d'emploi, d'hygiène et de sécurité, de formation professionnelle et de reconversion ne peuvent être dissociés de la bataille syndicale sur la mensualisation.

Car le patronat va chercher à toute force à récupérer d'un côté ce qu'il est contraint de donner de l'autre. Si les petits patrons font déjà de l'alarmisme sur la menace d'« absentéisme » des nouveaux mensuels et sur l'aggravation des « charges » des entreprises, c'est qu'ils sont bien décidés à vouloir imposer le resserrement des contrôles hiérarchiques, l'intensification des cadences et, dans les cas les plus difficiles, des licenciements massifs de personnels... C'est à ces menaces précisées, que les travailleurs doivent opposer leur force d'organisation collective.

Noyau d'un ensemble puissant de revendications et d'exigences ouvrières et non plus don gracieux du Pouvoir, la mensualisation donne aux travailleurs la possibilité d'une reprise vigoureuse et générale des luttes sociales. □

## Luttes universitaires

# Changer l'école ou changer la vie ?

Dominique Tardieu

« Que vous inspire le lyrisme de Joachim Du Bellay contemplant les ruines de Rome » : un beau sujet de dissertation pour lycéen de seconde ! L'ennui c'est que, bien souvent, il ne lui inspire rien. Surtout s'il est fils d'ouvrier ou de paysan. Parce que, dans son univers quotidien, on ne parle ni du lyrisme, ni de Du Bellay, ni des ruines de Rome. D'ailleurs, on « parle mal », paraît-il.

### Le français : une culture étrangère

Pour réussir en classe, le jeune doit donc « faire sien », « s'approprier », comme disent les pédagogues avertis, un langage et une culture qui sont totalement étrangers au champ de son expérience. On lui demande de parler, dans un langage qui n'est pas le sien, de choses qu'il ne connaît pas. On ne lui demande pas, par contre, de parler de ce qu'il connaît. De porter, par exemple, un regard critique sur la télévision.

Le mal est connu, et il ne se réduit pas, comme le voudraient certains technocrates, à un problème pédagogique. Il ne suffira pas d'appliquer la dynamique de groupe à l'enseignement pour qu'il devienne démocratique.

A première vue, dans le Manifeste qu'elle vient de publier pour la rénovation de l'enseignement du français, l'Association française des professeurs de français va beaucoup plus loin. « L'école ne saurait à elle seule changer le monde et la vie. Et il est établi que les handicaps, les blocages dont souffrent les élèves sont, pour l'essentiel, d'origine socio-économique et socio-culturelle. Notre action pédagogique (...) ne saurait donc être dissociée du contexte économique, social et politique où elle s'inscrit », reconnaît le Manifeste.

Dans cette optique, le rôle du professeur de français ne serait plus d'enseigner une langue avant tout littéraire, mais d'amener les élèves « à prendre conscience que la pratique de leur langue maternelle peut faire l'objet d'un apprentissage progressif. Celui-ci devrait contribuer à compenser les handicaps verbaux hérités du milieu socio-économique, socio-culturel. »

### Des voies détournées

Par quels moyens ? En partant, dans un premier temps, de la littérature contemporaine, même dans

ses formes peu élaborées, ou qualitativement inférieures : romans sentimentaux, série noire, magazines... A priori, l'idée paraît bonne de fonder l'enseignement sur ce qui est le plus immédiatement accessible à tous. Mais l'objectif poursuivi est plus contestable. « L'accès relativement facile aux grands textes contemporains (langue connue, idées « dans l'air ») permet d'attacher les élèves, très sollicités par ailleurs. Et des références aux œuvres du passé, soulignées au cours des recherches, peuvent amener à des lectures qui ne seraient pas acceptées (ou mal faites) si on les proposait directement. »

### Quelle culture ?

C'est dire qu'il n'y a pas la moindre remise en question de ce qu'est la culture. Ce n'est pas la télévision, c'est toujours Du Bellay. Mais au lieu de l'aborder d'emblée, on prendra des voies détournées, plus faciles, plus « alléchantes » pour amener progressivement le lycéen à accéder à ce qui, dans cette optique, demeure la « vraie » culture : celle de la bourgeoisie.

Il n'y a pas, non plus, remise en question fondamentale, sur la formation des maîtres. Certes, le

Manifeste insiste sur la nécessité de la formation permanente des maîtres, et se déclare favorable au mode unique de recrutement pour les enseignants du second degré. Et il souligne que « l'apprentissage du métier de professeur de français ne passe pas nécessairement par l'apprentissage du métier de professeur de langues anciennes ». Mais il ne pose pas clairement le problème de la formation pédagogique qu'il réclame. Sera-t-elle purement théorique ?

Actuellement, durant la totalité de ses études, le futur enseignant est tenu à l'écart de ce qui sera la réalité de son métier : les élèves. Cette « mise à l'écart » joue un rôle idéologique important chez l'étudiant ou l'enseignant, fût-il « de gauche » ou « gauchiste ». C'est donc le problème de sa formation pratique qu'il faut poser : stages dans les lycées, mais aussi dans les maisons de jeunes, les structures d'animation culturelle, etc.

Car, si l'enseignant ne fait que diffuser une « certaine culture », n'est-ce pas d'abord parce que, de l'école où il étudie à celle où il enseigne, il vit enfermé dans cette « certaine culture » ? Le Manifeste propose les moyens de la diffuser mieux. Non ceux de la changer. □

# C'est le printemps, camarades

Jacques Ferlus

Nous ne sommes pas chargés de tenir les comptes de M. Marcelin ou ceux de M. Fontanet, quoi qu'il en soit nous avons relevé pour la période du 1<sup>er</sup> au 20 mars pas moins de 43 conflits sociaux à travers le pays. Et nous sommes sûrement en dessous de la réalité. La plupart de ces conflits ont duré plusieurs jours. On peut estimer qu'en vingt jours il y a eu entre 200 et 250 journées de grève. Si on multiplie ce chiffre par celui des dizaines de milliers de travailleurs qui ont mené la lutte, cela donne un assez joli résultat.

## L'échec de la politique salaires des

Pourquoi ces travailleurs se sont-ils mis en grève ? Essentiellement pour deux raisons : les salaires et la répression. Les plus beaux discours télévisés ne parviendront jamais à persuader un ouvrier que tout va bien alors qu'il a de plus en plus de mal pour boucler son mois. Il ne calcule pas l'augmentation du coût de la vie en pourcentages savants, mais à l'épaisseur de son porte-monnaie.

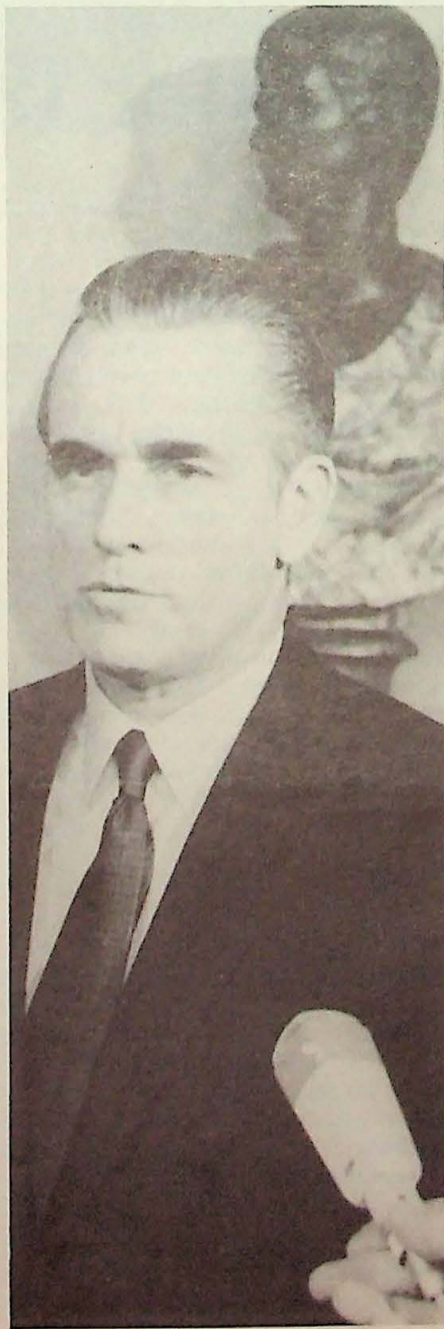
Les propos publics et officiels des membres du gouvernement, loin de rassurer le travailleur favorisent sa révolte. Ne dit-on pas que les accords qui sont proposés aux fonctionnaires et aux entreprises nationalisées vont permettre d'appréciables augmentations de salaires ? N'annonce-t-on pas la mensualisation des salariés de Renault ? Mais au secteur privé on ne promet rien, estimant sans doute que ses salaires sont suffisants. Alors les travailleurs se fâchent, ils déclenchent la grève. Ils se battent jusqu'à la satisfaction complète de leurs revendications. Il n'est pas rare de les voir obtenir des augmentations de l'ordre de 8 à 10 %.

Le patronat est une nouvelle fois mis en échec. Il attendait de voir quels résultats obtiendrait M. Chaban-Delmas avec ses contrats de progrès, pour ensuite les utiliser à son propre compte. Hélas, pour lui cette politique semble donner de moins en moins de résultats. Les centrales ouvrières un moment ébranlées se ressaisissent : elles

viennent de refuser les propositions de l'Etat dans la fonction publique et à la R.A.T.P.

C'est un échec pour le Premier ministre qui ne s'avouera pas battu pour autant. On peut lui faire confiance pour trouver une formule plus astucieuse qui lui permettra de tenter une nouvelle opération d'intégration des travailleurs.

Dans ces conditions le patronat ne se lancera pas encore dans des négociations si peu efficaces. Il préfère affronter la grève et consentir sous la menace à des avantages pour les travailleurs. Avantages qui pourraient bien mettre en péril la politique économique du pouvoir.



A.D.N.F.

## La répression : une logique patronale

Si les patrons perdent souvent la partie, ils se défendent. Et nous assistons à une recrudescence de la répression anti-ouvrière. On licencie ici ou là les responsables syndicaux, on « lockoute » dès que les revendications se précisent, on n'accepte pas la contestation de la toute-puissance patronale.

Face à la répression les travailleurs sont plus intransigeants que sur les salaires. Il n'est pas inutile de rappeler ici deux grèves exemplaires menées récemment sur ce thème. C'est d'abord celle de l'Encyclopaedia Universalis où, durant cinq semaines, les travailleurs ont exigé de leur direction qu'elle cesse ses pratiques arbitraires vis-à-vis de son personnel. Ils ont gagné. C'est ensuite la grève des papeteries Navarre à Roanne, où, après 15 jours d'arrêt, le délégué syndical licencié a obtenu le droit de reprendre sa place.

La réaction des travailleurs n'empêchera pas le patronat de poursuivre son action répressive, bien au contraire. Il ne peut pas faire autrement. Il est obligé de réagir

## Grève coordonnée dans le secteur pétrolier

Rémy Grillault

Le 12 mars se déroulaient en chambre patronale les négociations sur les augmentations de salaires pour 1970. Ordinairement, ce genre de réunion se passe sans grands remous.

Cette année, en réponse aux 9,80 % d'augmentation revendiqués par l'ensemble des syndicats, la direction a proposé 5,50 % de la masse salariale, se décomposant en 3 % au 1<sup>er</sup> mars et 2 % au 1<sup>er</sup> octobre. Après discussion rapide, les patrons « consentent un effort » en accordant 0,5 % de mieux au 1<sup>er</sup> octobre.

face à la contestation ouvrière qui porte tous les jours davantage sur la façon dont sont gérées les entreprises, sur le pouvoir des travailleurs. Nos patrons ne peuvent accepter cela. Ils répriment et par là même s'enferment dans leurs propres contradictions, ils renforcent ainsi la détermination ouvrière. Cette escalade ne peut profiter qu'aux travailleurs, même si ceux-ci sont pour l'instant les seuls à en souffrir.

## Un renouveau syndical

Une autre caractéristique de ces grèves est d'être largement suivies. Il y a quelques mois une poignée de travailleurs déclenchait puis menait seule les conflits. On parlait alors de « grèves sauvages ». Aujourd'hui c'est l'usine entière qui arrête le travail et mène la lutte. Il est important de relever cela.

De plus, alors que l'opinion était polarisée sur l'attitude des syndicats dans les négociations des secteurs public et nationalisé, les fédérations du secteur privé travaillaient à leur renforcement à la base. Certes on ne peut pas encore affirmer qu'une stratégie syndicale est en train de se dégager, mais dans toutes les actions en cours les organisations ouvrières sont présentes. Si elles ne les mènent pas, elles les animent avec compétence et efficacité. Si elles négocient c'est après avoir consulté les travailleurs et obtenu leur accord.

Le printemps qui commence est porteur de nombreuses espérances pour les travailleurs. On comprend que M. Chaban-Delmas ait préféré oublier pour un temps le secteur social qui lui est trop peu favorable. Il préfère s'intéresser à l'automobile où il vient d'ailleurs de provoquer un nouveau conflit : celui des transporteurs routiers. Cela fait 44. □



# C'est le printemps, camarades

A la S.N.P.A., la grève s'accompagne d'assemblées générales du personnel, durant 2 heures, à Lacq, à Pau et au siège parisien.

A Elf-Paris, la grève est de 2 heures le matin, puis la direction ayant interdit la tenue d'une assemblée générale durant le temps de travail, la grève reprend à partir de 13 heures. L'assemblée se tient avec 300 personnes environ.

Les enseignements de ce mouvement sont multiples : tout d'abord, le mécanisme routinier des augmentations de salaires négociées « au sommet » a été rompu : la résolution adoptée par le personnel de Paris en est le clair reflet, qui dit :

« Les salariés d'Elf-RE en grève demandent aux délégations syndicales de leur rendre compte en

pressions individuelles et la direction a envoyé aux chefs de service une note supplémentaire, note dans laquelle est interdite toute absence, quelle que soit l'appartenance ou la fonction des agents. C'est vouloir faire régner dans l'entreprise un climat de caserne : les salariés, en débrayant, ne l'ont pas admis.

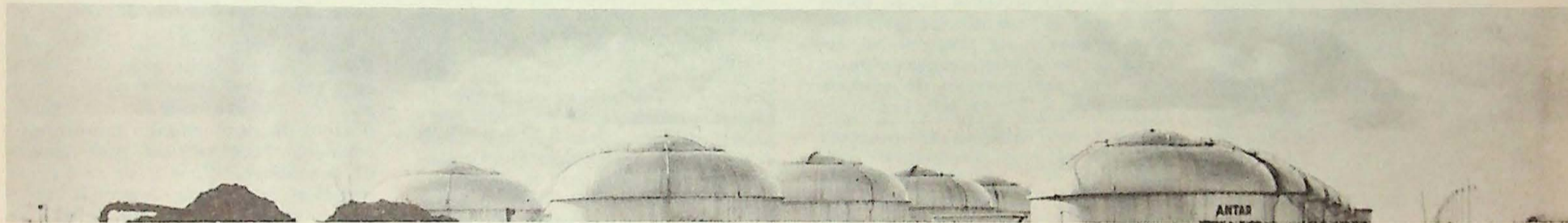
Le personnel a apprécié que la plupart des syndicats avait ressenti le besoin impérieux d'entamer l'action ; dans tous les établissements, celle-ci a été en effet lancée en commun par C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.T. et F.O.

Seule, l'U.C.T. n'a participé que partiellement aux actions, s'y associant du bout des lèvres. Cette attitude a été ressentie par les employés comme un lâchage d'au-

(traitées actuellement en célibataires quelle que soit leur situation familiale) et des hommes ;

- l'augmentation rapide à 20 % de la prime de services rendus pour tous les Etam.

Mais l'exigence avancée aujourd'hui avec le plus de fermeté c'est que les **augmentations de salaires** ne soient **plus hiérarchisées mais uniformes** : qu'une même somme soit attribuée à tous les agents en divisant l'augmentation de la masse salariale obtenue par le nombre d'agents. C'est une position soutenue de longue date par la C.F.D.T. à Paris et la C.G.T. s'en déclare aujourd'hui également partisan : la section C.G.T. de Paris a sorti un tract où, pour une augmentation de la masse salariale de 6 %,



Collombert

assemblée générale des résultats des négociations et de ne signer un accord qu'après assentiment du personnel. »

Ensuite, les patrons se sont trompés : ils avaient fait un pari sur la passivité du personnel ; rien n'aurait dû bouger, comme en 1969. Mais l'état d'esprit du personnel a considérablement évolué et plus personne ne se fait d'illusions sur la volonté de « concertation » du patronat. Il est devenu évident que seul compte un rapport de forces favorable. Pourtant, les tentatives d'intimidation ont été nombreuses : à Paris, par exemple, chaque agent a reçu de la direction une note lui interdisant de quitter son service pour assister à l'assemblée générale ; les travailleurs ont été soumis à des

tant plus grand que la répartition des augmentations a été faite jusqu'à maintenant pour le plus grand profit des cadres. Malgré ce lâchage, une minorité d'ingénieurs s'est associée au mouvement, témoignant par leur présence que la division entre les groupes hiérarchiques est un clivage artificiellement maintenu.

Enfin, les idées se sont clarifiées à propos des revendications. La plate-forme intersyndicale porte sur :

- l'augmentation des salaires (9,80 % de la masse salariale) ;
- l'alignement des congés Etam (actuellement 24 jours) sur les congés ingénieurs (30 jours) ;
- la parité des indemnités de logement et chauffage des Etam et des ingénieurs, des femmes

elle évalue à 170 F la somme que tous les agents pourraient percevoir mensuellement : soit une augmentation de 10 à 13 % pour les groupes inférieurs d'Etam. Conformément aux vœux du personnel, C.F.T.C. et F.O. font un pas dans ce sens en proposant une fraction de l'augmentation sous une forme non hiérarchisée.

Au total, le mouvement a donc fait dans les derniers jours un bond en avant considérable : même en mai 68, ce tonus n'avait pas été atteint. Aussi, la défense de revendications définies par la base, la combativité du personnel et, du même coup, la résolution des syndicats permettent maintenant de battre en brèche l'offensive nationale contre les salaires et les droits syndicaux. □

Collombert



# Lutte exemplaire à Air-liquide

Elie Depardon

La Société Air Liquide est la troisième entreprise de la chimie française et la deuxième entreprise mondiale de gaz comprimé. Ses fabrications et leurs applications sont des plus diverses, du domaine médical à la recherche spatiale, en passant par tout le secteur industriel, soudure, chauffage, congélation, agriculture ainsi que par l'assurance de la sécurité dans divers domaines, notamment les centres atomiques où l'arrêt de livraison d'azote peut avoir des conséquences catastrophiques pour les populations.

C'est une entreprise qui a la particularité d'être à la fois de dimension mondiale puisque implantée aussi bien au Canada, U.S.A., Amérique du Sud, Australie, Asie, qu'en Europe, et en même temps très décentralisée puisqu'en France elle occupe approximativement quelque six mille cinq cents travailleurs, répartis dans une cinquantaine d'établissements. Les luttes ouvrières y sont donc plus difficiles que dans une entreprise à forte concentration de travailleurs, et cela explique que bien qu'il s'agisse d'une société en pleine expansion, assurant aux capitaux un taux de profit très élevé, les salaires ne dépassent jamais la moyenne des industries chimiques. L'art et la manière consistaient toujours à répondre aux revendications en les renvoyant à un niveau supérieur sans, bien entendu, jamais les régler sinon en accordant des miettes. Comme il fallait tout de même être social et au goût du jour, le principe d'une ou deux rencontres annuelles avec les syndicats avait été admis, la première ayant lieu comme par hasard fin décembre et la prochaine fixée au mois de mai. Les travailleurs eux ont trouvé que cette comédie avait assez duré, et le lundi 23 février, les 27 ouvriers de la centrale de Mondeville, près de Caen, syndiqués pour la plupart C.F.D.T., déclenchaient une grève illimitée après dépôt d'un cahier de revendications.

## Une grande mobilisation

Jour après jour, le conflit s'étendait aux autres usines du groupe, Lillebonne, Irigny, Blanc-Mesnil, Pierrelate, Feyzin, Nancy, Chacon, etc. La C.F.D.T. y prenait une part importante et menaçait notamment de donner à ce conflit un caractère international dans le cas où la direction aurait fait appel à ses filiales ou à des sociétés étrangères pour briser la grève et ceci devait peser lourd en faveur des travailleurs au cours des négociations. Jouant donc le jeu, les fédérations syndicales fournirent aux grévistes les structures et les moyens matériels indispensables pour mener à bien leur lutte. Un accord se fit entre la C.F.D.T. et la C.G.T. sur les revendications et ceci permit à la fois une plus grande mobilisation des travailleurs en même temps que l'on

évitait que la direction de l'Air Liquide profite de la division syndicale. Cette unité fut cependant un peu trop une unité de façade derrière laquelle se cachaient des divergences profondes tant sur la nécessité de l'extension du mouvement que de la durée du conflit et cela apparut notamment au cours de la seconde journée des négociations où lors de la dernière séance la C.F.D.T. dut soutenir seule la discussion contre les représentants de la direction.

## Des résultats sans contrepartie

Les résultats obtenus à l'issue de cette grève sont positifs et surtout aucune concession n'a été faite sur les principes puisque d'une part les délégations ouvrières ont refusé de signer avant que les grévistes ne se soient prononcés, et que d'autre part, aucune allusion n'est faite en ce qui concerne les relations syndicat-direction, donc pas question de contrats de progrès, si limités soient-ils.

• Sur les salaires, aux accords paritaires, est venu s'ajouter une majoration de 40 F par mois applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970, ainsi que des majorations très importantes pour les heures de nuit et du dimanche effectuées par les travailleurs postés.

Le salaire minimum mensuel à Air Liquide est fixé à 900 F.

• Une réduction du temps de travail d'une heure par semaine et de

deux heures pour les postes avec engagement de maintien intégral du salaire de même que pour toutes les réductions qui suivraient.

• Une prime de transport de 10 à 20 F par mois.

• La mensualisation du personnel horaire à partir du coefficient 130.

• La reconnaissance du délégué syndical dans les établissements de moins de cinquante salariés, avec un crédit de cinq heures par mois.

• Une amélioration et des garanties supplémentaires à l'accord sur l'emploi, signé récemment sur le plan national.

## Un syndicalisme de lutte

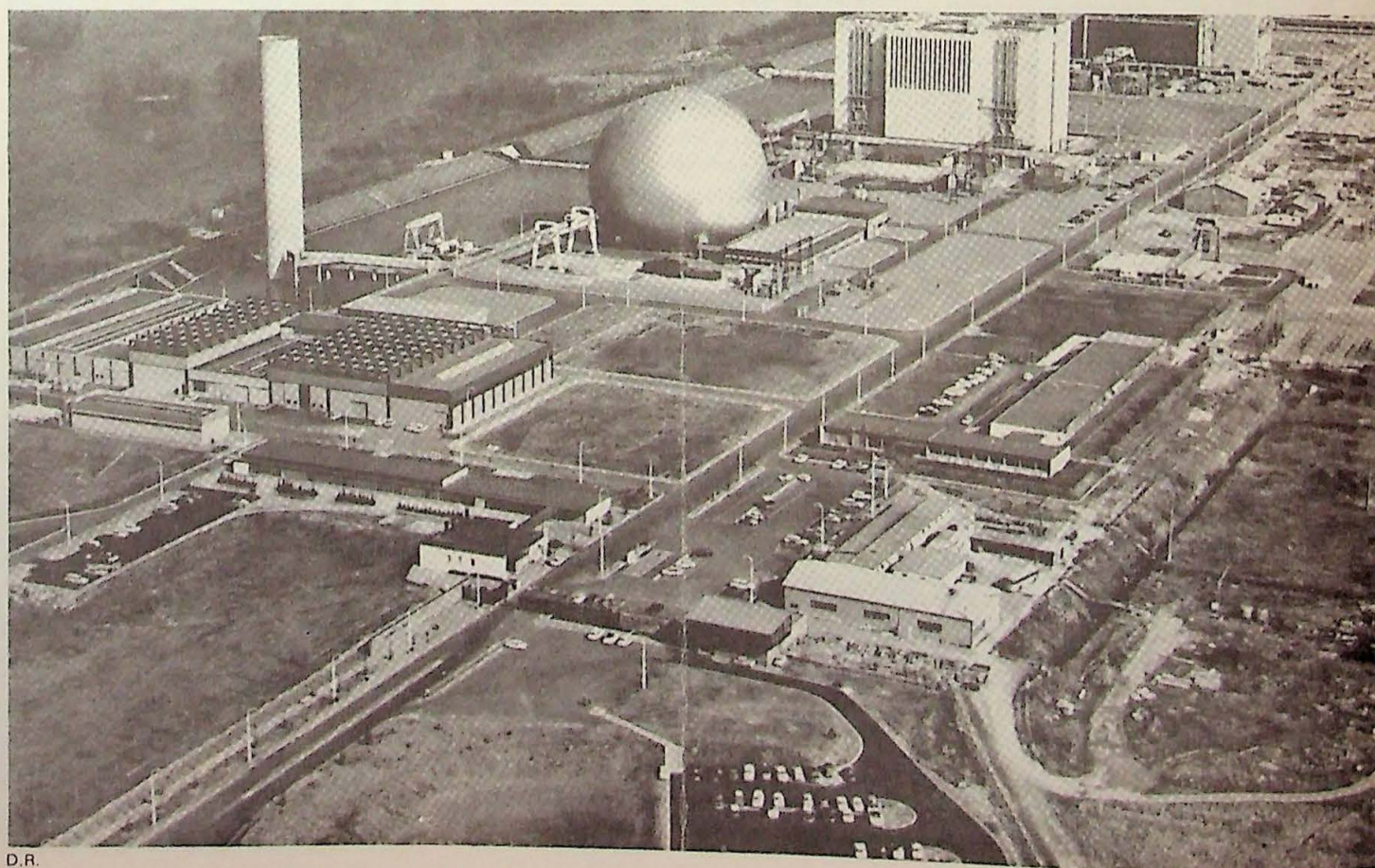
Cette grève montre qu'un nombre limité de travailleurs est capable à partir d'un point donné de déclencher des mouvements de grande envergure et d'ébranler profondément les dirigeants d'une entreprise capitaliste de caractère stratégique, à condition de trouver des structures qui permettent des liaisons rapides tant sur le plan national qu'international et aussi auprès d'autres activités dont le fonctionnement et la sécurité dépendent. Ainsi par exemple dans ce conflit, la liaison avec nos camarades des syndicats de l'énergie atomique, a permis d'éviter le chantage à la sécurité.

L'unité syndicale, soit dans l'action soit un jour sous une forme organique

est aussi une des conditions essentielles pour mobiliser les travailleurs et si elle avait été plus réelle, la poursuite des grèves aurait obligé la direction à faire des concessions supplémentaires.

Le développement de la conscience de classe et d'une idéologie révolutionnaire auprès des masses sont des nécessités absolues à la fois pour dépasser les revendications corporatives et surtout pour forcer les appareils à surmonter les querelles qui aboutissent toujours à réduire la portée des actions de masse. Ces faiblesses ont certainement pesé pour beaucoup dans l'intensification de la lutte et risquent de peser encore beaucoup plus à l'avenir si certaines revendications matérielles sont satisfaites, d'où nécessité absolue de l'implantation dans les entreprises d'un parti révolutionnaire dont le rôle doit être ni de donner des consignes aux syndicats, ni de prendre leur place, mais de consciencier les travailleurs.

Dernier point enfin de ces conclusions, c'est que le patronat ne cède et ne s'affole que quand il y a un rapport de force favorable aux travailleurs et surtout quand ceux-ci sont capables d'occuper les lieux mêmes de production. C'est à ce niveau là, que les travailleurs prennent conscience de leur possibilité et c'est à ce niveau beaucoup plus que par des élections (en pleine campagne des cantonales, aucun travailleur n'en parlait), des colloques, des conférences, défilés ou autres qu'il faut engager la lutte contre le capitalisme et l'impérialisme. □



D.R.

# C'est le printemps, camarades

## L'armée se moque des travailleurs

De notre correspondant à Brest

Le Premier ministre a récemment déclaré que les sous-mariniers tenaient un rôle important dans la défense de la nation. Mais il n'a point parlé de ceux qui construisent les bâtiments. Pourtant il ne doit pas ignorer ce qui se passe à l'arsenal de Brest.

A Brest, on construit des sous-marins, des classiques, ceux pour lesquels il n'y a pas de secrets. Quand ils sont terminés, on les essaie. Pour cela on y embarque des travailleurs qui prennent ainsi le risque de ne jamais revoir la surface. Bien sûr en compensation on leur verse quelques petites indemnités et ils sont couverts par un semblant d'assurance-vie, qui varie du simple au double selon qu'on est ouvrier ou assimilé officier. D'ailleurs les travailleurs n'ont obtenu cela qu'à la suite d'une

irruption d'un commando d'une vingtaine d'entre eux dans le bureau du chef du personnel, en avril 1969.

Survient la catastrophe de « l'Eurydice ». Les ouvriers et techniciens refusent de poursuivre les essais du sous-marin « Hangor » qui doit être livré au Pakistan. Ils demandent la révision des garanties en cas d'accident et des indemnités d'embarquement. De plus ils exigent un renforcement des mesures de sécurité.

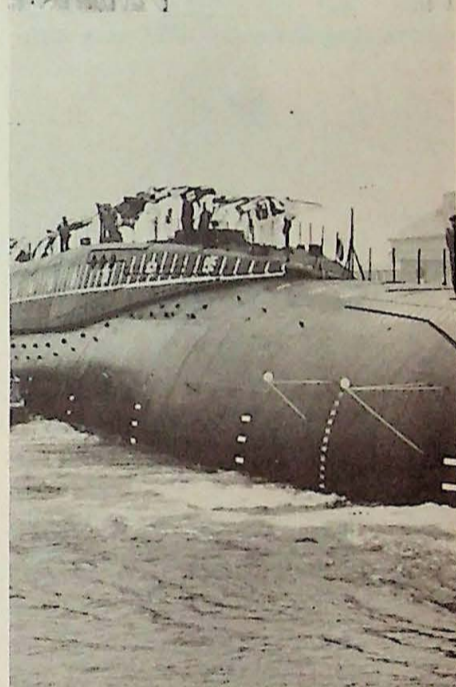
La direction menace de réquisition. Elle s'abstient, car elle vient de trouver suffisamment d'ingénieurs militaires pour continuer les essais. Elle négocie avec les travailleurs : le montant des garanties est augmenté, mais rien n'est changé pour ce qui concerne les indem-

Collombert

nités. Les travailleurs poursuivent leur mouvement.

La lutte qui se mène à l'arsenal de Brest rejoint celle des militaires appelés. En effet, à Brest, le directeur de l'arsenal (un militaire) n'accepte pas que des « civils » osent contester son autorité en posant le problème de la sécurité. Le commandant est le seul maître à bord, il a tous les pouvoirs, y compris celui de faire une fausse manœuvre envoyant tout le monde par le fond. On ne peut pas admettre qu'un seul homme puisse détenir entre ses mains la vie de plusieurs autres, sans que ceux-ci aient le droit d'intervenir.

En combattant ainsi l'autorité militaire, les travailleurs de l'arsenal de Brest, donnent une signification importante à leur lutte. □



Agip

## Grève de la faim à Sud-Aviation

De notre correspondant à Nantes

**Sud-Aviation - Bouguenais**, c'est en 1968 la première usine occupée dans un mouvement national qui durera un mois.

C'est, en 1970, quatre travailleurs qui font la grève de la faim, outrés par le mépris avec lequel la SNIAS (nouveau sigle de **Sud-Aviation**) traite son personnel. Mépris pour les jeunes titulaires du C.A.P., desquels elle exige pour les embaucher des essais-pièges ; mépris pour les travailleurs, lesquels n'ayant repris le travail en 1968 que sur des promesses précises, voient ces dernières reniées en 1970 par la direction.

Juin 1968, sur le constat de Gre-

nelle, une augmentation de salaires engloutie en dix mois, sur les promesses d'accorder pour 1968 et 1969, la pré-retraite à 60 ans pour les usines de **Bouguenais** et **St-Nazaire**. Sur la promesse d'embaucher le personnel en prêt et de ne plus avoir recours au service des négriers tels que **Bis Manpower**, le travail reprend.

Moins d'un an après, en avril 1969, l'augmentation des salaires déjà absorbée par une dévaluation effective dès début 1969, la direction refuse des départs en pré-retraite promis l'année précédente, s'abritant pour ce faire derrière le Fond national de l'emploi.

Depuis qu'existe la société **Sud-Aviation**, c'est un conditionnement perpétuel des travailleurs et de l'opinion publique.

La direction dit aujourd'hui « avoir estimé opportun dans l'intérêt des salariés, afin d'éviter les licenciements, d'instituer la pré-retraite à 63 ans, en 1961 ». Mensonge ou mémoire défaillante ? C'est entre 1959 et 1965 que la Société fut à l'apogée de sa prospérité. C'est aussi l'époque où elle aura dû prévoir le remplacement de « Caravelle » par de nouvelles productions. « Concorde », opération de prestige, ne pouvant assu-

rer seul les charges d'une Société telle que **Sud-Aviation**.

Avant 1968, **Sud-Aviation** a misé la carte pessimiste. Battue par les événements de Mai elle a modifié sa position.

Entre mai et juillet 1968, rien n'a changé, la situation a plutôt empiré, c'est alors que nous assistons à un revirement.

La direction (**Ziegler** a remplacé **Papon**) a décidé d'afficher l'optimisme. « Concorde » n'est toujours qu'au stade du prototype. Les futures charges de travail ne sont encore que des suppositions. La

# C'est le printemps, camarades

coopération internationale pour la construction d'Air-Bus reste aléatoire, mais ce changement va justifier la suppression des départs à 60 ans.

Début 1970, des accords de Grenelle, des luttes de 1968, il ne reste, en matière de salaires et d'avancement d'âge de la retraite, rien. Les travailleurs, qui depuis 1961, pouvaient espérer quitter l'usine à 63 ans, doivent renoncer à cet espoir.

La situation de l'emploi dans la région est inchangée, elle s'est même aggravée en 1969, des cen-

taines de jeunes avec C.A.P. sont sans emploi. 6.500 demandeurs d'emploi, chiffre jamais atteint depuis dix ans.

Alors, comment justifier le maintien des travailleurs à qui fut promise la pré-retraite. Comment justifier le recours à nouveau aux entreprises de prêt de main-d'œuvre?

Empêtrée dans ses contradictions, la direction invoque le manque de main-d'œuvre qualifiée dans les travaux aéronautiques et pour le prouver elle a recours à des essais-pièges.

Aucune école d'apprentissage,

dans le département, ne prépare une main-d'œuvre qualifiée pour ce genre de travail. La seule spécialisation ne peut être acquise que dans l'usine elle-même; encore faudrait-il que la direction accepte d'embaucher sur diplômes les titulaires des divers C.A.P. dont elle a besoin.

En donnant préférence à un rapport immédiat sur une politique d'emploi bénéfique à long terme la direction handicape l'avenir professionnel de la région. En condamnant au travail, véritable détention, les travailleurs en âge de

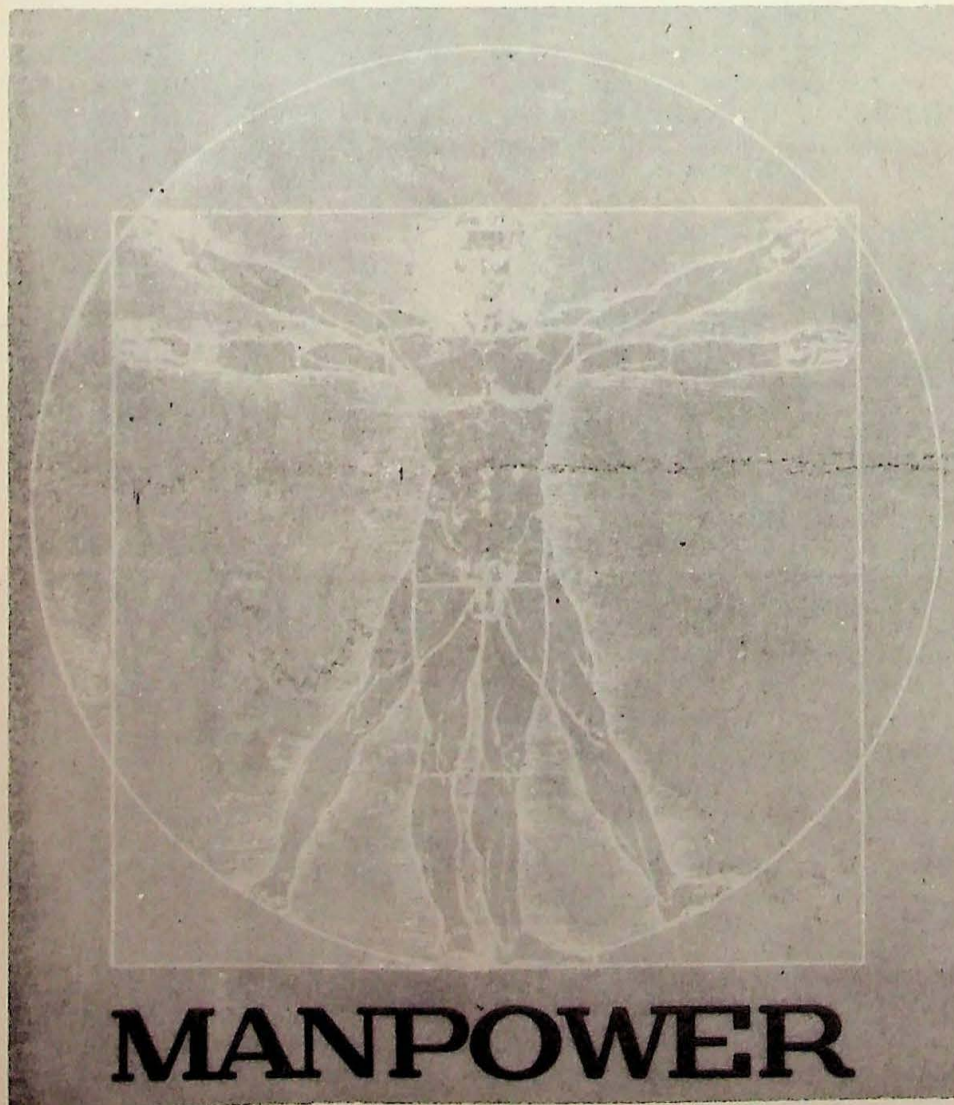
repos, elle prépare les conflits futurs.

Le P.S.U. appelle les travailleurs, les organisations syndicales, pour le mieux-être de tous, pour que soient respectées les promesses, à lutter pour imposer un véritable contrôle ouvrier dans l'entreprise.

La grève de la faim, si elle n'est pas une action de masse, aura le mérite d'avoir contribué à sensibiliser les travailleurs de tous âges et à réaliser sur un objectif précis une lutte suivie par la presque totalité du personnel. □

## Faut-il s'accorder ?

Michèle Descolongs



Jusqu'à présent toujours combattues par les organisations syndicales, les sociétés d'intérim se sont développées à un tel rythme que l'on doit bien reconnaître qu'elles représentent un des besoins du capitalisme moderne.

L'action syndicale, et à plus forte raison politique, y a toujours été difficile, voire impossible, pour plusieurs raisons :

- Il est impossible de rassembler et d'atteindre les intérimaires qui travaillent dans des entreprises géographiquement dispersées.

- La direction de la société d'intérim est la seule à connaître la liste du personnel et à être en rapport administratif et financier avec lui.

- Toute activité syndicale ou politique est d'ailleurs immédiatement sanctionnée par la société intérimaire, puisque aucun contrat portant sur la durée, ni sur le travail à effectuer, n'est établi. Aussi la société Intérimaire peut renvoyer, et ne s'en prive pas, l'intérimaire qui aura fait preuve de quelques velléités revendicatrices.

- Quand un intérimaire est placé dans une entreprise où se déroulent des actions syndicales, les syndicats eux-mêmes ne le reconnaissent pas comme faisant partie du personnel de l'entreprise.

La C.F.D.T. a pu, avec raison, appeler ces sociétés d'intérim des négriers modernes. Mais devant l'ampleur du phénomène — les sociétés d'intérim prennent une extension parallèle et créent des organisations de loisirs, des maisons de produits de beauté, etc. — la C.G.T. a conclu un accord avec Manpower, la société d'intérim la plus « riche » en main-d'œuvre et en filiales avouées et non avouées. Cet accord a fait l'objet d'une vive protestation de la part de la C.F.D.T. qui y voit une « intégration » du syndicat.

Nous publions ci-contre des extraits de l'accord Manpower-C.G.T. et des commentaires de la C.F.D.T. Les uns et les autres révèlent toutes les difficultés et les ambiguïtés d'un tel accord, mais aussi d'une lutte à mener en dehors d'un accord.

**Article 10**

L'organisation syndicale signataire est libre de faire parvenir sa presse au personnel de l'entreprise. Elle pourra également apposer des communications syndicales sur les panneaux d'information réservés à cet effet dans les lieux accessibles aux travailleurs temporaires. Un exemplaire de ces communications sera transmis à la direction de l'entreprise simultanément à l'affichage.

Nous rappelons que les patrons « intérimaires », se cachant derrière le secret professionnel, refusent absolument de communiquer les adresses des travailleurs. Alors, comment faire parvenir la presse syndicale puisque les intérimaires ne se rencontrent jamais ? On la remet au patron qui l'envoie... ou ne l'envoie pas.

**Article 12**

En vertu de l'article 8 de la loi du 27 décembre 1968, l'organisation syndicale signataire désignera dans les conditions fixées ci-après un ou plusieurs délégués syndicaux pour la représenter auprès du chef de l'entreprise. En raison de l'importance de la société Manpower France et des difficultés inhérentes au travail temporaire, il est décidé dès l'abord de constituer un porte-parole central et un porte-parole adjoint qui seront désignés par l'organisation syndicale signataire parmi le personnel de l'entreprise.

Qu'entend la C.G.T. par « porte-parole central » et « porte-parole central adjoint » qui sont désignés « dès l'abord » ? Sont-ils chargés de remplacer les délégués syndicaux visés au paragraphe précédent ? et qui eux sont protégés par la loi. Quel contrôle aura la base sur ces porte-parole ?

**Article 13**

En raison des objectifs définis et des perspectives proposées par la présente convention et vu le caractère majoritaire de l'organisation syndicale C.G.T. sur le plan national, celle-ci bénéficiera globalement d'un crédit mensuel total de trois cents heures. Le crédit d'heures sera réparti à sa convenance par l'organisation syndicale signataire. La rémunération des délégués syndicaux centraux sera fixée d'un commun accord entre les parties en fonction de leur qualification professionnelle. En raison du caractère majoritaire au plan national de l'organisation syndicale C.G.T., celle-ci disposera à Paris d'un bureau meublé et équipé d'un téléphone relié au réseau extérieur.

Autrement dit, Manpower paie un permanent à la C.G.T. A quel tarif ? Et contre quoi ?

**Article 18**

Une commission d'études à laquelle seront représentées la direction de l'entreprise et l'organisation syndicale signataire se réunira à la convenance des deux parties, dans un délai maximal de six mois et ensuite périodiquement. Cette commission aura pour mission de s'assurer des conditions de l'application de la loi du 27 octobre 1968 et des dispositions prévues au présent accord, et de contribuer à la solution amiable de tout différend qui pourrait en surgir. Elle sera composée de cinq représentants de la direction de l'entreprise et de cinq représentants de l'organisation syndicale signataire.

Cet article, soigneusement camouflé au milieu de l'accord, rend ce dernier inapplicable. Cet accord ne prendra effet que si la direction de Manpower le désire puisque cette commission paritaire est souveraine.

**Article 19**

Conformément aux éléments exposés au préambule, les contrats de travail conclus entre l'entreprise et son personnel temporaire n'ont pas pour but de lui procurer un emploi permanent mais de lui permettre de travailler pendant une période transitoire. Chacun de ces contrats est lié à l'exécution d'une mission bien définie dans une entreprise donnée, chacune des parties reprenant son entière liberté à la fin de cette mission et un certificat de travail étant remis à l'intéressé conformément à la loi. Ces contrats sont donc des contrats à durée déterminée. Le terme de ces contrats ne peut cependant pas toujours être précisé d'une manière rigoureuse.

Le seul avantage, pour le travailleur, d'un contrat à durée déterminée (une date précise) lui est refusé. Et quand le remplacement sera fini (avec généralement un préavis d'une heure), il se retrouve avec un certificat, c'est une « chance ». Et l'ancienneté est difficile à prouver.

**Article 22**

Les heures supplémentaires, définies par application de la législation relative à la durée du travail, effectuées au-delà d'une durée hebdomadaire de travail de quarante heures sont majorées comme suit :

- 25 % du salaire horaire pour les huit premières heures supplémentaires ;
- 50 % du salaire horaire pour les heures supplémentaires au-delà de la huitième.

Si la semaine de travail est inférieure à quarante heures pour une cause non imputable à l'employé, notamment dans le cas de remplacements qui débutent ou s'achèvent en cours de semaine, les heures supplémentaires peuvent être calculées journalièrement comme suit :

- les huit premières heures : tarif normal ;
- la neuvième heure et demie : tarif majoré de 25 % ;
- au-delà de la neuvième heure et demie : tarif majoré de 50 %.

Toujours les heures supplémentaires qui sont payées à la journée dans la mesure où Manpower est responsable de la non-fourniture de travail. Ceci est normal et se pratique couramment dans la profession pour la simple raison que ces heures supplémentaires sont facturées au client. Par contre, dans le cas de 6 jours de travail : 5 chez un client et le samedi chez un autre, les H.S. ne seront pas payées selon les modalités légales puisque l'accord est muet sur les abus pratiqués par Manpower. Peut-être la C.G.T. n'est-elle pas au courant ? Renseignez-vous camarades ! En effet, les 5 jours sont payés normalement y compris les H.S. s'il y a lieu. Mais le samedi ne sera payé qu'au tarif normal. Argument de Manpower : le client du samedi n'a pas à entrer dans des considérations d'heures supplémentaires puisqu'il n'a besoin de l'intérimaire que pendant une journée. Pourquoi les travailleurs acceptent-ils de travailler le samedi à des conditions telles ? Parce qu'ils ont besoin d'argent ; c'est un cas très fréquent chez les déménageurs et autres manœuvres « lourds » et aussi parce que les chefs de secteurs sont rémunérés à la mission et « font marrer les mecs » le plus possible.

**Article 24**

Après trois mois d'ancienneté dans la mission, les travailleurs temporaires auront droit, sur justification, aux congés exceptionnels pour événements de famille prévus ci-dessous :

- décès du conjoint : deux jours ;
- décès du père, de la mère, d'un enfant, d'un beau-parent : un jour ;
- mariage du salarié : un jour.

Quand un collaborateur ou cadre de chez Manpower perd son père, sa mère, un enfant ou un beau-parent, il est bien évident qu'il a plus de chagrin qu'un intérimaire puisqu'il a droit à 3 jours de larmes et l'intérimaire à un jour seulement. Pour le décès du conjoint, l'intérimaire se voit octroyer 2 jours contre 3 aux administratifs. Quant au mariage, les collaborateurs et cadres, qui sont de riches natures, peuvent baiser pendant 5 jours, nous intérimaires, 1 jour seulement. Ça s'appelle la division des travailleurs et un syndicat ouvrier ne devrait pas s'en faire le complice.

**MICHEL ROCARD**

le  
P.S.U.



**POLITIQUE**

et l'avenir socialiste  
de la France



# luttones internationales



A.F.P.

## La rencontre d'Erfurt

Jean-Marie Vincent

La rencontre Brandt-Stoph à Erfurt a, en général, été accueillie comme un événement positif pour les peuples d'Europe et plus particulièrement pour le peuple allemand. N'a-t-elle pas été un signe de détente, de rapprochement entre deux mondes hostiles? N'y a-t-il pas eu des journalistes pour écrire qu'on pourrait souhaiter de pareils développements au Vietnam, en Corée?

Mais il est douteux que ces déclarations euphoriques permettent de saisir véritablement le sens politique de la rencontre, les objectifs poursuivis par les deux parties en présence, les rapports de force qui s'expriment dans cette conjoncture précise. Derrière les déclarations de principe, les débats autour de la reconnaissance de la République démocratique allemande, l'humanisation des rapports entre les deux parties de l'Allemagne, il y a en jeu beaucoup d'intérêts qu'il s'agit de cerner au plus près.

Pour le chancelier d'Allemagne fédérale, Willy Brandt, la rencontre d'Erfurt n'est qu'un élément dans une politique d'ensemble qui vise à redonner à la diplomatie ouest-allemande une plus grande liberté de manœuvres en direction des pays de l'Est et, par contre-coup, un plus grand poids à l'échelle internationale. La diplomatie adenauerienne, qui partait de l'axiome qu'il fallait tout faire pour faire disparaître la République démocratique allemande de la carte politique, avait eu pour principal résultat de limiter considérablement les possibilités d'intervention

de la bourgeoisie allemande en Europe, dans le tiers monde et, bien sûr, à l'Est. Pour ne prendre qu'un exemple, la recherche du soutien gaulliste à la position de la R.F.A. sur Berlin-ouest et sur l'Allemagne de l'Est dut être payée chèrement au sein de l'Europe des Six par l'acceptation des vetos du général de Gaulle. Le géant économique de l'Europe de l'Ouest était un nain politique, parce qu'il se refusait à tenir compte d'une réalité fondamentale : après 1952-1953, la République démocratique allemande était si inextricablement liée à la vie politique, sociale et économique des démocraties populaires et à leur équilibre, que l'U.R.S.S. ne pouvait en aucun cas songer à la laisser tomber entre les mains de l'Allemagne de l'Ouest.

Dès son entrée dans le gouvernement de la grande coalition (1966) en qualité de ministre des Affaires étrangères, Brandt s'attachait à modifier cette orientation désastreuse par une politique des « petits pas ». Elle fut marquée, entre autres, par la reconnaissance diplomatique de la Roumanie par la République fédérale, bien que les Roumains entretinssent de leur côté des relations diplomatiques avec la République démocratique allemande. Des missions commerciales ouest-allemandes de caractère quasi diplomatique, purent être établies en Pologne et en Tchécoslovaquie. Toutefois, cette nouvelle politique de Brandt se heurta à toute une série de difficultés dues à la résistance des secteurs les plus retardataires de la démocratie chrétienne qui avaient fait de l'anticommunisme le plus primitif un

moyen de gouvernement ou un moyen de gagner les élections. Il n'avait pas assez à offrir à ses partenaires de l'Est en fonction de cette résistance.

Aujourd'hui, la situation est évidemment différente. Dans le gouvernement social-démocrate libéral Brandt a les coudées relativement plus franches et avec son ministre des Affaires étrangères, Walter Scheel, il peut dorénavant mettre en pratique sa politique orientale ou *ostpolitik*. Pour l'essentiel, elle consiste à apurer le contentieux le plus lourd avec les pays d'Europe de l'Est, à les rassurer sur la volonté de la République fédérale d'accepter le « statu quo » et, sur cette base, de tenter de les lier étroitement à la puissance économique ouest-allemande. A long terme, le grand dessein est naturellement de faire de toute l'Europe de l'Est une zone d'influence de l'impérialisme allemand en vidant en même temps cette partie du monde de toutes ses potentialités révolutionnaires. Dans ce but Brandt a déjà engagé des négociations à Moscou (Gromyko-Egon Bahr) et à Varsovie, mais il ne pouvait éviter de fournir un gage de sa bonne volonté, quant à la position de la R.F.A. sur l'Allemagne de l'Est, d'où la rencontre d'Erfurt avec Willi Stoph. Ceci dit, il est clair que le gouvernement ouest-allemand n'a pas l'intention d'aller jusqu'à la reconnaissance en droit international de la République démocratique dans les circonstances présentes, tout au plus est-il prêt à manifester sa tolérance quant à l'existence d'un deuxième Etat sur le sol allemand.

Pour le régime d'Allemagne de l'Est, cette offensive diplomatique crée une situation rien moins que confortable. Certes, la politique de Brandt comporte des avantages pour Berlin-est ; son prestige international sort relativement renforcé, il pourra lutter plus facilement contre la discrimination dont il est l'objet à l'échelle internationale. Mais, à côté de ces avantages, il doit craindre beaucoup d'inconvénients. Le dialogue avec Bonn réveille dans une partie de la population est-allemande la nostalgie de l'unité nationale et par là même sape l'autorité du régime Ulbricht. Les manifestations spontanées de jeunes à Erfurt acclamant Willy Brandt et demandant des élections libres montrent assez le type de difficultés qui attendent les dirigeants de la S.E.D. (communistes est-allemands). Par ailleurs, la position diplomatique de Berlin-est devient plus mouvante, plus délicate au sein du bloc d'Europe orientale. Les gouvernants est-allemands doivent maintenant lutter pied à pied contre la pénétration économique ouest-allemande, alors qu'eux-mêmes dépendent considérablement du commerce interzonal avec la République fédérale et par cet intermédiaire du Marché commun. Malgré son poids dans le Conseil d'entraide mutuelle (ou Comecon), la R.D.A. peut donc craindre de perdre de l'influence. Elle sait très bien que les Polonais et les Soviétiques, et sans doute d'ici peu les Tchécoslovaques, vont chercher à obtenir des crédits ouest-allemands. Cela explique qu'elle essaye d'obtenir le plus rapidement possible une reconnaissance en droit internatio-

nal et qu'elle fasse pression sur ses partenaires du pacte de Varsovie pour qu'ils n'acceptent de véritables négociations avec Bonn que sur des bases strictes : reconnaissance inconditionnelle de la ligne Oder-Neisse, rapports diplomatiques entre Berlin-est et Bonn, non-rattachement de Berlin-ouest à la République fédérale, etc. Jusqu'ici les succès obtenus par les diplomates est-allemands dans ce domaine apparaissent très partiels (attitude dure de Varsovie, hésitations de Moscou).

Il est certain par conséquent que le jeu de pressions et contre-pressions va se poursuivre avec des bonheurs divers de part et d'autre. Chacun a avancé son pro-

gramme et va essayer de contraindre l'autre à des concessions. De ce point de vue on est entré dans une période de mouvement qui tend à limiter l'affrontement direct de bloc à bloc, mais il faut bien constater que les peuples sont singulièrement absents de ces confrontations et de ces arrangements. L'ouverture de Willy Brandt va tout à fait dans le sens des aspirations du capitalisme ouest-allemand, tandis que les régimes de l'Est en fonction de leur caractère bureaucratique et antipopulaire sont dans l'incapacité de mettre en avant les intérêts du mouvement ouvrier et socialiste. C'est ce dont il faut se souvenir en ce moment. □

# Actualité de l'impérialisme

Gérard Féran

La stratégie des luttes que le mouvement révolutionnaire français doit élaborer ne peut se limiter aux cadres étroits des capitalismes nationaux. Elle doit au contraire se fonder sur un réexamen des conditions économiques et politiques de l'impérialisme actuel. Il ne suffit pas aujourd'hui de réciter Lénine et Rosa Luxemburg pour croire résolus tous les problèmes. Il faut au contraire faire comme eux, c'est-à-dire analyser la réalité de notre époque comme ils l'ont fait pour la leur, quitte à ce qu'au cours du débat qui doit s'instaurer, un certain nombre de leurs conclusions soient remises en question. Les analyses qui suivent ne prétendent à aucune orthodoxie. Elles peuvent et doivent être contestées. Leur but est simplement de faire le point de l'état actuel de l'impérialisme, d'introduire le débat théorique sur l'exploitation du tiers monde et de s'interroger sur la validité de certaines conclusions du léninisme et pour une part du marxisme. Ces trois points feront l'objet des articles que l'on tirera dans ce numéro et les suivants.

La notion d'impérialisme a aujourd'hui atteint un tel point de confusion que toute analyse de la réalité que recouvre ce terme nécessite un minimum de redéfinition. Nous caractériserons donc l'impérialisme par son aspect essentiellement économique. Ceci signifie que nous le distinguons des formes de domination qui, comme le capitalisme, ont été politiques avant d'être économiques, même si les causes de l'intervention politique des pays coloniaux ont été d'ordre essentiellement économique. Ceci signifie également que sont impérialistes des pays qui, pour n'avoir jamais eu de colonies, participent cependant à la domination économique des pays capitalistes sous toutes ses formes que nous allons analyser.

Rappelons que l'analyse faite par Lénine, il y a cinquante ans, dans son livre « L'impérialisme, stade suprême du capitalisme » se fondait sur des critères économiques pour en titrer ensuite des conclusions politiques sur l'évolution prévisible de l'impérialisme. Ces critères étaient au nombre de cinq : leur dénominateur commun était la concentration croissante du capital qui se manifestait par :

- La concentration de la production et du capital.
- La fusion du capital bancaire et industriel.
- La formation d'unions internationales capitalistes, monopolistes.

A ces trois caractéristiques de l'impérialisme qui restent aujourd'hui vérifiées même s'il y a entre elles une interaction et une complexité plus grande qu'il y a un demi-siècle s'ajoutaient deux autres constatations de Lénine qu'il convient de réanalyser partiellement aujourd'hui. Il s'agit du problème de l'exportation de capitaux vers les « pays arriérés » qui n'a plus aujourd'hui la même importance que l'échange des marchandises avec le tiers monde. Il s'agit enfin des conséquences politiques tirées par Lénine de l'achèvement du partage territorial du globe avec la guerre inter-impérialiste que celui-ci provoquerait à terme inéluctablement. Or, il nous faudra réétudier cette conclusion à la lumière du développement d'impérialismes qui, pour être antagonistes, ne sont pas situés sur le même plan. L'apparition « d'impérialismes secondaires » dont la lutte peut toujours en dernier ressort être arbi-

trée par l'Etat super-impérialiste que constituent les Etats-Unis pose le problème du caractère durable économiquement de ce super-impérialisme et par là, doit provoquer une réflexion plus approfondie sur l'hypothèse d'un effondrement du capitalisme international qui serait dû, en dernière instance suivant l'analyse marxiste classique à des contradictions économiques insurmontables.

Mais il convient d'abord de faire le point sur les manifestations actuelles de l'impérialisme et sur ses fondements économiques et financiers.

## Les manifestations actuelles de l'impérialisme

Les exemples surabondent de manifestations directes et explicites de l'impérialisme. Lorsque l'on prononce ce mot on pense avant tout aux formes d'intervention militaire qui ont été utilisées par le super-impérialisme US en République Dominicaine, au Vietnam, en Amérique du Sud, ou par les impérialismes secondaires français et britanniques comme dans le cas du Tchad ou du Biafra. Or ces interventions sont beaucoup plus des conséquences politiques de la stratégie impérialiste mondiale que des causes réelles d'impérialisme économique. Ainsi l'intervention américaines au Vietnam est commandée par la volonté stratégique de maintenir la présence américaine dans le Sud-Est asiatique et non par l'intérêt économique direct que les Etats-Unis pourraient trouver dans ce pays. De même l'intervention française au Tchad est le résultat de la nécessité stratégique absolue de conserver l'aéroport de Fort-Lamy qui reste la seule possibilité d'intervention directe de la France en Afrique et beaucoup plus que par la volonté (également au Moyen-Orient), de défendre les intérêts économiques de la société française Coton-Fran.

C'est pourquoi, lorsque nous parlons des manifestations directes de l'impérialisme c'est beaucoup plus aux cas d'intervention économique directe que nous pensons. L'exemple le plus frappant est celui de l'Amérique latine ou des initiatives nationalistes prises par le Pérou et la Bolivie à l'encontre des intérêts américains se sont vues menacées de l'application de l'amendement Hickenpooper. Amendement qui prévoit la suspension immédiate de toute forme de commerce, la suspension des investissements et le rapatriement des capitaux avec pour corollaire immédiat pour les pays visés, l'apparition d'un chômage massif. La caractéristique de cette forme d'impérialisme est donc son caractère totalement explicite qui n'est même pas nié par des économistes libéraux tels Schumpeter qui reconnaissent là un « accès » ou un « accident » du capi-

talisme. Ce n'est donc pas tant sur ces formes évidentes que nous voudrions insister que sur les relations de domination économique qui sont totalement mystifiées par les notions « d'aide » ou de coopération sous ses formes bilatérales ou multilatérales.

## Les formes larvées de l'impérialisme

Ces formes d'impérialisme prennent l'apparence inoffensive et bienfaisante d'accords bilatéraux (tels les accords pétroliers franco-algériens, les accords entre les Etats-Unis et l'Amérique latine ou entre le Japon et le Sud-Est asiatique) ou de conventions entre pays dont le meilleur exemple est la Convention de Yaoundé qui lie depuis 1963 la C.E.E. à dix-huit pays africains et malgaches et qui a été renouvelée l'année dernière. Pour celle-ci nous renvoyons à l'analyse qui en a été faite par Pierre Jalée dans le « Pillage du tiers monde ».

Analyse qui montre clairement comment les deux principaux instruments du néo-colonialisme que sont l'union douanière (ou la zone de libre échange) d'une part et la libre circulation des capitaux, d'autre part, se trouvent concrétisés dans la Convention.

Celle-ci institue en effet une zone de libre échange entre la C.E.E. et les dix-huit pays africains dont la conséquence fondamentale est l'impossibilité pour les pays signataires de prendre les mesures politiques et économiques répondant aux nécessités de leur développement économique et aux besoins de leur industrialisation. Certes une « clause de sauvegarde » reprise de la convention de 63 leur en donne le droit théorique mais elle est pratiquement annulée par la nécessité de consulter la C.E.E. et d'obtenir son commun accord. Ce qui comme le note justement Jalée, aboutit purement et simplement à donner un droit de veto aux pays européens.

Quant aux relations bilatérales qu'elles soient sous forme d'accords ou d'aide, il est également évident qu'elles incluent des conditions de dépendance économique et politique.

Les menaces des U.S.A. à l'encontre de l'Inde au moment où celle-ci avait condamné leur politique vietnamienne, étaient un bon exemple du « désintéressement » des pays capitalistes. Il n'est pas, jusqu'à un auteur libéral, comme E. Bonnefous qui reconnaisse la nécessité d'une « dépolitisation et d'une dénationalisation de l'assistance technique et financière aux pays sous-développés » !

Rappelons enfin, que l'aide publique internationale qui présente des garanties faibles mais plus importantes à l'égard des pays du tiers monde ne représente qu'un

cinquième des prêts publics de l'ensemble des pays impérialistes. Mais les organismes d'aide sont eux-mêmes directement manipulés par les Etats-Unis. Ainsi les décisions de la Banque Mondiale doivent être prises à la majorité des voix. On s'aperçoit que cinq pays (les U.S.A., la Grande-Bretagne, la France, la R.F.A. et la Chine nationaliste) peuvent à eux seuls déterminer plus de 50 % des voix. Ce qui en dit long sur les mécanismes d'aide multilatérale !

## Les mécanismes de l'exploitation

L'exploitation du tiers monde par les pays impérialistes repose aujourd'hui sur un certain nombre de faits que nous détaillerons plus longuement par la suite.

Il s'agit d'abord d'une domination économique qui repose sur l'extraction des matières premières

brutes à prix de revient peu élevé (ainsi 95 % des importations de pétrole viennent de pays du tiers monde). Elle s'appuie également sur la non-transformation sur place des minerais et matières premières produits et enfin sur les coûts de transports sans cesse décroissants qui permettent d'exploiter des ressources lointaines dans de bonnes conditions. (Un transport par mer sur 6.000 km revient actuellement au même prix qu'un transport par voie de terre sur 700 km.)

Cette exploitation permet l'extorsion de profits considérables qui permettent ensuite de nouveaux investissements. C'est ainsi que les investissements directs des U.S.A. en Amérique latine sont financés à raison de 43 % par des bénéfices réalisés sur place.

Du point de vue financier, l'exploitation rend les balances commerciales des pays dits « sous-développés » chroniquement déficitaires, de près de deux milliards par an, auxquels il faut ajouter les

quatre milliards annuels du déficit du tiers monde, c'est dire que les six milliards d'aide publique n'apportent rigoureusement rien au tiers monde.

L'ensemble de ces opérations est aujourd'hui rendu possible par la concentration croissante du capitalisme monopoliste qui donne aux pays impérialistes des moyens de pression économiques et politiques considérables. En ce sens l'analyse de Lénine que nous avons citée au début de cet article se trouve en grande partie confirmée. Il nous restera cependant à voir le problème particulier de l'exportation des capitaux et celui des conséquences politiques pour l'impérialisme, de l'achèvement du partage territorial du globe.

Ceci donnera lieu à la suite de cette analyse qui portera sur le débat théorique des « nations prolétaires » et sur les conséquences de l'apparition d'un super-impérialisme dans les contradictions inter-impérialistes. □

# Déclaration du Front Populaire et Démocratique pour la libération de la Palestine

Il y a un an, jour pour jour, naissait le F.P.D.L.P. Son avènement a marqué véritablement le début d'une transformation qualitative de la résistance palestinienne (RP).

Depuis sa naissance, le F.P.D.L.P. s'est adonné à une analyse critique sans concessions de la réalité arabe.

Depuis sa naissance le F.P.D.L.P. n'a épargné aucun effort pour donner à la lutte du peuple palestinien, la dimension internationaliste nécessaire pour la faire aboutir.

## Résistance palestinienne et révolution arabe

Ainsi il n'a cessé de mettre l'accent sur la nécessité d'articuler la lutte du peuple palestinien et le processus de la révolution arabe (RA) là où il naît et se développe. Une telle stratégie reflète la nature dialectique des rapports qui existent entre le combat que mènent les masses palestiniennes et le processus des luttes de classes dans les pays arabes. Autrement dit, pour être réellement anti-impérialiste et antisioniste, la lutte du peuple palestinien doit être aussi antiféodale, antibourgeoise et antibureaucratique.

Il n'a cessé de proclamer la nécessité, pour la R.P. et les forces révolutionnaires arabes de s'engager dans la seule voie permettant de vaincre l'impérialisme, le sionisme et la réaction arabe, à savoir la guerre populaire prolongée menée par les masses démocratiquement organisées et guidées par la théorie révolutionnaire.

Pour l'affranchissement des peuples arabes la R.P. et la R.A. doivent donc

emprunter la voie que leur montre l'héroïque peuple du Vietnam.

Or, les régimes arabes, féodaux, réactionnaires et soi-disant progressistes sont, de par leur nature de classe, leur programme et leur méfiance à l'égard des masses qu'ils oppriment, incapables de mobiliser ces dernières pour mener une guerre populaire de type vietnamien ; ils constituent donc à cet égard un obstacle à une lutte anti-impérialiste efficace.

C'est pourquoi le F.P.D.L.P. n'épargne aucun effort pour amener les masses à prendre conscience de cette réalité et appelle les forces révolutionnaires arabes au renversement de leur propre régime réactionnaire et à leur remplacement par des régimes révolutionnaires au service des masses.

Le F.P.D.L.P. rejette catégoriquement la Résolution du 22 novembre 67 acceptée par les Etats arabes, car elle ignore le droit inaliénable du peuple palestinien à réintégrer sa patrie, et réduit la question nationale palestinienne à une simple question de réfugiés. Le F.P.D.L.P. rejettera toute solution qui n'implique pas l'autodétermination du peuple palestinien sur son propre territoire.

Le F.P.D.L.P. dénonce de même les menées d'une certaine gauche européenne qui se veut pro-palestinienne et pro-israélienne à la fois, pour l'agresseur et pour l'agressé, qui se vante, dans sa « conscience malheureuse » d'être impartiale, pour prétendre que « la paix négociée » — sans doute avec Dayan et Meir — est la seule voie révolutionnaire au Moyen-Orient. Cette gauche qui n'est qu'une des multiples manifestations du sionisme est contre-révolutionnaire. Le F.P.D.L.P. refuse tout dialogue, face à face, dos à dos ou par personnes interposées avec l'impérialisme et

le sionisme. Pour lui, le seul dialogue dans ce cas est celui des armes.

## Pour une stratégie internationaliste

L'internationalisme du F.P.D.L.P., se traduit encore dans sa conviction que la société israélienne, bien que dominée par l'idéologie sioniste, reste une société de classe. En conséquence, le F.P.D.L.P. tout en appelant les masses palestiniennes et arabes à lutter, les armes à la main, contre le fait colonial sioniste et l'expansionnisme israélien que reflète le rêve du Grand Israël, dénonce systématiquement et sans équivoque les solutions arabes réactionnaires et chauvines qui conduisent à « jeter les juifs à la mer ».

Le F.P.D.L.P. déploie toute l'énergie nécessaire en vue d'éduquer les masses palestiniennes et arabes dans une optique internationaliste. A cet effet, il publie dans *El Hurria* les écrits des révolutionnaires israéliens dans le but de faire prendre conscience à ces masses de la possibilité d'existence de forces révolutionnaires internationalistes en Israël.

Il a pris l'initiative d'ouvrir un dialogue direct avec les révolutionnaires israéliens représentés par l'Organisation Socialiste Israélienne (OSI) qui publie « Matzpen ». Il est convaincu que la lutte armée de longue haleine guidée par la théorie marxiste-léniniste révolutionnaire, le soutien de la révolution mondiale et la lutte des révolutionnaires israéliens et leur défaitisme révolutionnaire, sont à même de vaincre l'idéologie sioniste, raciste et expansionniste qui aliène l'écrasante majorité de la population israélienne, et de contribuer aussi bien à rendre l'homme israélien à lui-même qu'à désaliéner l'homme arabe.

Tirant les conséquences de son internationalisme et de sa stratégie, le F.P.D.L.P. a présenté une solution révolutionnaire au problème palestinien-israélien. Elle est maintenant mondialement connue y compris en Israël, où elle a été diffusée en hébreu par les révolutionnaires israéliens. L'essentiel de la proposition du F.P.D.L.P. est la création d'un Etat palestinien démocratique et socialiste où vivront juifs et arabes dans le respect des droits de chaque communauté.

Pour qu'un tel Etat soit viable, deux conditions fondamentales sont requises :

— Le droit d'autodétermination des masses palestiniennes sur la terre où elles ont été chassées par le sionisme. Cela implique inmanquablement que la lutte armée que mène la résistance se poursuive jusqu'à la réalisation de cet objectif.

— La participation des révolutionnaires israéliens à la lutte contre le sionisme et l'impérialisme, que cette lutte soit menée en commun avec la résistance ou séparément. Dans le projet de résolution pour l'Etat démocratique présenté au 6<sup>e</sup> Congrès National Palestinien tenu au Caire du 1<sup>er</sup> au 7 septembre 1969, le F.P.D.L.P. a lancé solennellement cet appel aux révolutionnaires israéliens pour constituer un avenir commun sur la terre palestinienne.

Pour le F.P.D.L.P. et les avant-gardes arabes la révolution socialiste victorieuse doit reconnaître le droit à la libre disposition des communautés nationales, qu'elles soient kurdes, juives ou autres. Aux révolutionnaires de ces minorités nationales d'utiliser ce droit à l'autodétermination pour lutter en commun avec les révolutionnaires arabes dans le cadre de la future entité socialiste arabe, contre l'impérialisme et pour la libération de l'homme.

La lutte que mène la résistance palestinienne est partie intégrante de la lutte anti-impérialiste et de la révolution mondiale qui se développent sur tous les continents. Le F.P.D.L.P. qui n'est pas un « groupuscule isolé » comme le déclarent ses ennemis, est un an après sa naissance une organisation de masse, politiquement et militairement efficace comme en témoignent ses opérations d'envergure (opérations Ho Chi Minh, Che Guevara, Eilat, Ligne Rouge, etc.) contre l'armée sioniste d'occupation.

Fidèle à son internationalisme prolétarien, le F.P.D.L.P. ouvre ses rangs à tous les révolutionnaires du monde.

La résistance palestinienne, qui représente à l'heure actuelle l'avant-garde de la révolution arabe au Moyen-Orient, affronte une conspiration fomentée par la réaction arabe et l'impérialisme américain, et visant à sa liquidation. La réaction pakistanaise a envoyé 6.000 soldats en Jordanie et l'Iran s'appête à engager aussi quelques milliers de soldats. Face à cette menace la RP a répondu en serrant les rangs et en dénonçant le complot devant les masses.

La résistance palestinienne a déjoué la première phase du complot ; elle a besoin du soutien des révolutionnaires du monde entier pour faire échec aux prochaines tentatives de la réaction et de l'impérialisme.

● Le texte ci-dessus est extrait de la déclaration datée du 21 février 1970. Les intertitres sont de la rédaction de T.S.



# WIE

culturelle

## Musique d'aujourd'hui

Bernard Sizaire

● Luigi Dallapiccola - Les chants du prisonnier.

« Ce qui m'attire dans le système dodécaphonique, c'est l'élément mélodique », écrit un jour l'auteur des « Chants du prisonnier ». Il connaît bien en effet les traditions madrigalistes italiennes et sa musique atonale a parfois des inflexions romantiques.

Ecrits entre 1938 et 1941, « les Chants du prisonnier » se situent donc dans la continuité d'une tradition. Ils ont été composés en signe de protestation contre les mesures raciales de Mussolini. Il ne s'agit cependant pas d'une musique engagée, mais d'une protestation individuelle, traduisant un malaise personnel et une crise de conscience. Le régime fasciste autorisa la création de l'œuvre. Musique sincère où les voix humaines affirment la permanence d'une certaine idée de l'homme au milieu d'un monde inquiet exprimé par un ensemble de percussions. (Erato 1x30 cm).

● Stockhausen - Fais voile vers le soleil - Liaison.

Toujours en mouvement, Stockhausen vole d'expérience en expérience, heurtant les uns ou entraînant ceux qui savent prendre des risques pour effectuer, dans son sillage, de nouvelles moissons.

Les deux œuvres qu'il nous propose sont extraites d'un recueil de 14 pièces de musique intuitive. Il s'agit de faire dialoguer un groupe d'instrumentistes et une bande magnétique. Ce dialogue exige de la part des interprètes une rare sympathie musicale qui leur permet de coïncider immédiatement avec le climat sonore créé par l'auteur lui-même avec ses filtres et ses potentiomètres. Une expérience aussi passionnante pour les auditeurs qui acceptent de faire table rase de leurs habitudes que pour les musiciens qui inventent un nouveau monde sonore sous la direction du plus audacieux des compositeurs d'aujourd'hui. (Harmonia Mundi - Collection Musique Vivante 1x30 cm).

● Bernard Parmeggiani - Violostries.

Quand un violoniste rencontre la musique concrète... Il produit une dizaine de sons, aussitôt captés, filtrés, métamorphosés. On découvre soudain un nouvel instrument, qu'aucun virtuose humain ne pourrait faire chanter. Le violoniste est alors confronté aux sons bruts qu'il a préalablement enregistrés ; ceux-ci multipliés, amplifiés, constituent un orchestre extraordinaire. Brave-ment Devy Erlih reprend son violon pour tenter de s'intégrer à cette étrange machinerie musicale.

Bernard Parmeggiani, qui appartient au groupe de Recherches musicales de l'ORTF, a le mérite de réintroduire l'humain dans une technique musicale qui commençait à tourner à vide. A suivre de près. (Philips 1x30 cm).

● Les Percussions de Strasbourg - Silvestrov - Puig et Serocki.

Le troisième disque des Percussions de Strasbourg pose clairement le problème du répertoire. Depuis que les percussionnistes, tout à la joie de manipuler leurs 123 instruments, se sont extraits de l'orchestre symphonique pour former un groupe autonome, ils se sont adressés à plusieurs compositeurs qui ont écrit pour eux des partitions souvent intéressantes.

Mais les ressources mêmes de la percussion, malgré la multiplicité des instruments de bois, de métal et de peau, demeurent assez limitées et risquent d'engendrer à la longue une certaine monotonie. D'où la nécessité d'introduire au milieu des percussions de nouveaux éléments sonores : ici la flûte dans les « Mystères » du jeune Soviétique Valentin Silvestrov ; là une bande magnétique dans « Provisoires agglomérés » de Mi-

chel Puig. Cette dernière œuvre, évoquant les horreurs de la guerre atomique, possède un pouvoir expressif qui frôle l'insoutenable. (Philips 1x30 cm).

● Jean Barraqué - Sonate pour piano.

Ecrite en 1950 par un musicien d'une vingtaine d'années, contemporain de Pierre Boulez, cette sonate est un étonnant exemple de ce que peut faire un musicien moderne ayant parfaitement assimilé les conquêtes de la musique actuelle, mais dont la démarche servie par une écriture rigoureuse s'apparente à celle d'illustres devanciers comme

Beethoven et Debussy. Le langage est neuf, mais le tempérament créateur de Jean Barraqué transcende les rigueurs d'un dodécaphonisme guetté par l'académisme pour lui insuffler une force véhémente à laquelle succèdent par instants des trouvailles sonores d'autant plus étonnantes qu'elles sont plus discrètes.

Vigueur et subtilité caractérisent ce passionnant dialogue du silence et du piano qu'aucun amateur de musique contemporaine ne peut ignorer. Claude Helffer, servi par une remarquable prise de son, en donne une interprétation intelligente et passionnée. (Valois 1x30 cm). □



A.D.N.P.

## Félix Blaska

La place me manque pour dire tout le bien que je pense des ballets Félix Blaska. Voilà une compagnie solide, jeune, dynamique et surtout pleine d'humour.

Bon danseur, Félix Blaska, est un chorégraphe éclectique qui a bien assimilé la leçon des meilleurs films musicaux américains. S'il semble moins à l'aise dans l'évocation romantique, la fantaisie endiablée de ses autres ballets a recueilli un chaleureux accueil de la part du public du Théâtre de la Ville où on peut l'applaudir jusqu'au 4 avril.

B.S.

● Th. de la Ville du 10 mars au 4 avril, sauf dimanche et lundi, à 18 h 30, 5,50 F.

### « P.S.U. DOCUMENTATION »

Vient de paraître :

N° 12 - La lutte du peuple palestinien et la question du Moyen-Orient.

Rappel des numéros disponibles :

4-5 - La crise du système monétaire international.

6 - Le sens de la crise tchécoslovaque.

7 - L'échelle mobile des salaires.

8-9 - Histoire du P.S.U.

10-11 - Histoire du P.C.F.

Abonnement : les 20 numéros 15 F

à « TRIBUNE SOCIALISTE »

54, boulevard Garibaldi, Paris XV<sup>e</sup>

Paiement à la commande

Par chèque bancaire ou postal. C.C.P. T.S. 58.26.65 Paris.

### PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin  
ODE. 15-04

Permanent de 14 h à 24 h

Monkey Business

V.O.



# Une femme nommée Gabrielle Russier

André Laude

Dans les premiers jours de septembre 1969 Gabrielle Russier se suicidait. Personne n'a oublié le nom de cette jeune professeur de Lettres, sortie récemment de l'anonymat avec une clarté de scandale. Pour avoir vécu un amour intense — et partagé — avec un de ses élèves, Gabrielle Russier fut broyée par la machine judiciaire. Traquée, frappée, harcelée, cette jeune femme hors du commun dériva jusqu'à l'extrême lassitude, jusqu'à l'effondrement intérieur. Les journaux à sensation ont consacré des pages entières à cette « affaire », des pages qui doivent faire honte, des pages qui doivent soulever la colère et la révolte. Aujourd'hui, les Editions du Seuil publient les « lettres de prison » de Gabrielle Russier, précédées d'une longue préface du romancier et professeur Raymond Jean, qui connut personnellement Gabrielle Russier. Cette préface remet vigoureusement les choses en place. Si elle ne dit pas qui était Gabrielle, elle a le mérite de dire ce qu'elle n'était pas. Raymond Jean, à petites touches puisées dans les souvenirs, brosse le portrait vivant d'un être d'exception, sensible, intelligent, assoiffé de contacts humains, de communion dans le beau et le bien. Gabrielle était une femme de chair et de sang, avec ses qua-

lités et ses défauts, non un pur esprit.

Soudain ce petit bout de femme, avant le printemps des enragés, réalise son « mai ». Elle « ose » aimer un adolescent. Elle ose faire de cet amour autre chose qu'une rencontre épidermique momentanée. La « société bourgeoise » ne peut accepter cela, même si elle affiche des idées de gauche. Encore moins, si l'on sait que Gabrielle, dans son travail, remet en cause les traditions, prétend détruire les rapports dirigés-dirigeants en honneur dans l'université. Alors les honnêtes gens se mettent en branle, hurlent à la mort. Toutes les épouses, toutes les mères aliénées et satisfaites organisent le lynchage. Les vieux cadavres de l'enseignement flairent la proie. Et c'est la curée. Raymond Jean démontre avec brio les mécanismes qui ont assassiné Gabrielle Russier, ces mécanismes qui ne fonctionnent que parce que nous le voulons bien. Gabrielle, c'est la révolution en marche, la révolution qui ne sait pas très clairement qu'elle est défi au monde pourri, truqué qui nous est imposé. Gabrielle, c'est l'image de la femme à venir, d'une femme libre, radieuse, sans chaînes, la femme que n'a cessé de prophétiser André Breton, la femme source de lumière. Ceux qui

habitent la nuit ne peuvent supporter l'éclat du jour. Alors, ils suppriment le jour. Habilement. En se gardant les mains propres. N'est-ce pas, ce n'est pas le juge qui a « tué » Gabrielle, diront les bonnes âmes. Si, c'est le juge et tous ceux qui lui ressemblent, et tous ceux qui crouissent dans leurs mensonges, leur bonne conscience.

Que dire de ces lettres, « récupérées » d'une certaine façon. Imprimées, réduites à l'état de livre, il leur manque le souffle originel.

Malgré tout nous parvient la petite voix haletante, passionnée, tendre, déchirée, nocturne, lumineuse, enjouée, espiègle de Gabrielle Russier. Dans de telles occasions, la critique littéraire n'a aucun sens. Il faut seulement souhaiter que tous les lisent, toutes affaires cessantes, et « comprenne qui pourra », pour citer le poète qu'affectionne tant le président de la République, au point d'avoir jeté hâtivement quelques uns de ses vers, en guise de fleurs, sur le cadavre encore chaud de Gabrielle, que je n'ai pas connue, comme je n'ai pas connu Rosa Luxemburg. Rosa-Gabrielle, quelque chose me dit qu'elles furent toutes deux de la race qui fait se lever le jour aux barreaux des prisons. □

démographiques et économiques de la France d'aujourd'hui par exemple. L'analyse concrète de la situation concrète, par laquelle il entend commenter sa démonstration est, c'est vrai, utile et à bien des égards convaincante, même si parfois on se sent moins enclin à suivre Fossaert : ainsi sur le poids changeant des classes sociales (problème fondamental, beaucoup trop rapidement « expédié »), ainsi sur le « tempérament national ». Encore une fois, tout cela est à lire, ne serait-ce que pour stimuler le débat. Il en est de même d'autres passages du livre, sur l'Europe, sur les superstructures de la société actuelle, ou sur le comportement politique, qui se situent dans d'autres parties de l'ouvrage mais sont de la même veine. Tout cela débouche sur un diagnostic sur les forces politiques actuelles qui n'est pas inintéressant ; dénonçant aussi bien l'illusion technocratique que l'illusion proprement « politique », Robert Fossaert, retenant la leçon de Mai, entend bien faire entrer dans son champ d'analyse non seulement le « politique » au sens étroit du terme, mais aussi le sociologique, le quotidien, le culturel si l'on veut. Il écrit par exemple très justement : « Il y a dans la vie et la conscience des travailleurs deux univers : celui du travail et l'autre. Et l'on peut se demander si les méthodes d'action ou les normes de pensée des organisations politiques ou syndicales de la gauche ne sont pas, du fait de leurs traditions propres, trop exclusivement centrées sur le premier. Le - monde - autre - que - celui - du - travail est un domaine politiquement en friche où règnent sans conteste les idéologies diffusées par les classes dominantes ». A ce niveau, la leçon de Fossaert semble claire : notre problème serait bien un problème de « révolution culturelle ».

Las, Fossaert oublie trop vite ses propres leçons ; après avoir analysé de manière convaincante les erreurs historiques des forces de gauche en France, ne retombe-t-il pas vite en effet dans des ornières identiques ?

Très vite en effet, c'est au « politique » au sens traditionnel que l'on revient, en oubliant les luttes quotidiennes ; et en faisant fi de secteurs de luttes tout entières (universitaire par exemple).

Très vite aussi, on s'aperçoit que le vernis moderniste de Fossaert ne l'empêche point de redécouvrir avec une sorte d'émerveillement les thèmes les plus traditionnels de la social-démocratie de gauche : et voici le réformisme révolutionnaire, et voilà la conquête des pouvoirs partiels ! Le fait d'appeler « dépérissement de l'Etat » un chapitre consacré à... la décentralisation ne parvient pas à masquer l'absence réelle d'analyse sur la nature du pouvoir d'Etat.

Le fait d'affirmer que « toute force politique de gauche qui

ordonne son action et son organisation en excluant absolument toute possibilité révolutionnaire risque d'être dangereusement désarmée, le cas échéant » n'empêche point que, dès qu'on parle des objectifs et des moyens, c'est de projet réformiste (ou « réformateur ») qu'il s'agit, et qu'il s'agit de privilégier l'étude de l'élection présidentielle ou de la sélection des candidats aux élections législatives.

Pourquoi Robert Fossaert en arrive-t-il là ? Tout simplement, camarades, parce que la Révolution socialiste, si elle n'est pas « impossible » dans les 30 ans qui viennent, est « peu probable ». Autrement dit, nous explique Fossaert, il y a une petite possibilité qu'une révolution éclate dans le pays, et il faudra le cas échéant être prêt à l'assumer. Mais, en attendant, il vaut mieux, pour être réalistes, être audacieusement réformateurs !

Passons sur les contradictions internes au projet réformateur : alors que l'auteur lui-même affirme que le capitalisme mondial ne permettrait pas aujourd'hui le succès d'une Révolution socialiste en France, il ne nous dit pas comment il accepterait des réformes de structures profondes. S'agirait-il alors simplement de mieux gérer, et de rendre plus juste le système capitaliste ? Fossaert le nie absolument. Alors quoi ?

Mais surtout, Fossaert, si l'on est révolutionnaire, s'agit-il d'attendre qu'une Révolution improbable éclate quelque jour ou bien faut-il la préparer ? Et préparer une issue révolutionnaire pour cette période historique, est-ce que cela consiste seulement à parier qu'elle existera un jour ? Est-ce que ce n'est pas plutôt mettre en œuvre des moyens de la faire triompher, par l'organisation d'une force révolutionnaire, par une impulsion à donner aux luttes de masse ?

Mais dira-t-on, si le fossé est si grand entre le livre de Fossaert et les thèses du P.S.U., pourquoi le recommander à la lecture des militants ? Est-ce seulement parce que sa partie analytique est intéressante ? A vrai dire non. Je suis en effet de ceux qui croient que nous avons à répondre aujourd'hui à une question fondamentale : est-ce qu'un parti révolutionnaire doit tout miser sur une stratégie à moyen terme unique ? Faut-il totalement sacrifier la force de propositions aux travailleurs que peut représenter une organisation comme le P.S.U. ? Cette question, qui ne me semble pas si simple, et à laquelle les militants que nous sommes donnent peut-être parfois des réponses trop tranchées, il me semble que le livre de Fossaert (d'autres aussi bien sûr, celui de Gorz, analysé récemment, par exemple), permet non point certes de la résoudre, mais peut-être de mieux la poser. □

(1) Editions du Seuil, 1969 - 286 pages.

## Un contrat... socialiste ?

Gilbert Hercet

Il est des livres qui ont une forte réputation parmi les militants, bonne ou mauvaise, alors même que ces livres ont été fort peu lus. C'est, parmi d'autres, le cas du **Contrat socialiste**, de Robert Fossaert (1), qui n'a pas, il faut le dire, particulièrement bonne presse au sein du P.S.U. A vrai dire, cette image du livre de Fossaert me paraît assez justifiée, mais il me semble aussi qu'on devrait lire le **Contrat socialiste**, et sans m'attarder comme il le faudrait sur de nombreux aspects particuliers du livre, je voudrais dire ici pourquoi.

Passons sur le style du livre, mais disons que ceux qui connaissent et apprécient la clarté et le brillant habituel de Robert Fossaert seront frappés de le trouver beaucoup moins séduisant à l'écrit qu'à

l'oral. Pour tout dire, le bouquin est un peu pesant, et il l'est d'autant plus qu'il a un côté fourre-tout assez irritant : on a l'impression que l'auteur a voulu, d'une seule traite, dire tout ce qu'il pense de tout, alors que souvent il aurait été utile de s'arrêter, et de tenter d'approfondir. Passons aussi sur les références citées à l'appui de la démonstration : pour essayer de convaincre tout le monde à gauche, Fossaert pique ici ou là une phrase, un slogan, un gadget à tel intellectuel P.S.U., à tel militant conventionnel, à tels auteurs de la collection « Société », saupoudre le tout d'un zeste de Marx, de Lénine et de Galbraith, voire d'un bout de testament de tel membre du cabinet de Chaban. Tout cela est-il bien sérieux ? Passons encore sur l'utilisation

constante du concept de « gauche » : cette ambiguïté même est au cœur de notre débat avec Fossaert et on la retrouvera plus loin.

Cela dit, la première partie du livre me paraît devoir mériter toute l'attention des militants du courant socialiste. Celui qui fut l'un des rapporteurs du « colloque de Grenoble » y fait un bilan de ce qu'il appelle « l'environnement » et « l'héritage » de la France et du mouvement socialiste aujourd'hui. Même si certains éléments méritent discussion, même si l'auteur cède parfois à un économisme qui semble un peu naïf, il faut lire, et il est bon de réfléchir à partir des éléments apportés par Fossaert, sur le désordre monétaire international sur les crises politiques dans le monde actuel, ou sur les conditions

# Le luxemburgisme aujourd'hui

G. Bedrossian

Les livres sérieux concernant Rosa Luxemburg ou le luxemburgisme font défaut en France.

De plus, sur le plan politique, l'échec de mai 68 ayant scellé la condamnation de tout horizon réformiste, oblige le lecteur à se référer à l'histoire du mouvement ouvrier, c'est-à-dire à la lutte contre le révisionnisme qu'il fût allemand (Bernstein et Weber) ou russe. C'est cette lutte que le livre de A. Guillerme expose en premier lieu pour arriver à montrer par la suite les rapports existants entre notre situation historico-politique et celle que connut Rosa Luxemburg (\*).

Analysant le révisionnisme des vingt premières années du siècle par l'entremise des textes de Rosa, A. Guillerme analyse par contre-coup celui de notre époque où de l'extérieur le mouvement ouvrier semble essouffé et qui par les grèves sauvages met en évidence la volonté de lutte et d'émancipation du pouvoir ouvrier de l'emprise de la bureaucratie.

Ce que nous voyons dans ce livre c'est le combat de Rosa, quasi solitaire au sein de la Deuxième Internationale, en même temps qu'une analyse de l'échec du mouvement insurrectionnel prolétarien dans les pays fortement industrialisés, c'est-à-dire remplissant les conditions des analyses de Karl Marx. Or, nous dit Guillerme, c'est le révisionnisme et la bureaucratie qui en ont empêché le succès de même qu'après 1945, ce fut Staline qui maintint la France dans le camp des occidentaux et permit à la réaction d'y prendre le pouvoir.

Cette bureaucratie anti-révolutionnaire que nous décrit l'auteur, celle des appareils

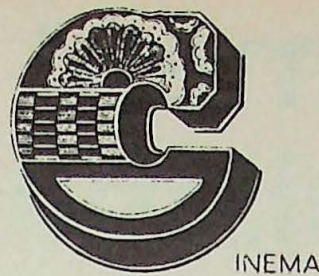
issus de la III<sup>e</sup> Internationale et qu'il qualifie d'ultra révisionniste et qui sert aveuglément la bourgeoisie au pouvoir, apparaît comme ayant été la même dans son essence que celle qui fit assassiner Rosa et Karl Liebknecht.

Selon A. Guillerme, Rosa Luxemburg a maintenu l'orthodoxie marxiste contre la variante messianique russe de Lénine, toute droite issue des radicalistes russes. Cette tendance russe du marxisme qui réussit parfaitement à déclencher le processus révolutionnaire dans l'Empire des Tzars mais qui par le rejet et la destruction de l'opposition ouvrière en 1921 conduisit la révolution sur une voie de garage, empêche aujourd'hui, par le dogmatisme du schéma proposé par les divers partis ou groupes le déclenchement et la réussite de tout mouvement révolutionnaire prolétarien. Suivant son analyse, A. Guillerme arrive à la conclusion de la nécessité d'un véritable parti révolutionnaire, qui fit réellement défaut en mai 68. La création de ce parti nécessite ainsi que le montre l'auteur une vaste base démocratique où la discussion des thèses serait créatrice.

Ce livre d'ailleurs propose et engage la discussion étant ainsi un premier apport au colloque qui s'ouvrira sous peu au C.E.I.R. (1). Et ce n'est de même pas l'effet d'un simple hasard que l'auteur soit un militant du P.S.U. car ce livre en fait est l'aboutissement logique et la conclusion des analyses du P.S.U. concernant le mouvement ouvrier et les événements de mai 68. □

(\*) « Le Luxemburgisme aujourd'hui » par Alain Guillerme, Editions Spartakus

(1) Centre d'études et d'initiative révolutionnaire.



INEMA

## Un cinéma politique

Thierry Thomas

Les VIII<sup>e</sup> journées cinématographiques de Poitiers qui se sont déroulées récemment traduisent une situation de fait évidente depuis quelques temps. Paris a, en partie, perdu son privilège de capitale culturelle. En effet, grâce à ses brillantes et très intéressantes rencontres, Poitiers devient le cadre de la plus grande manifestation concernant un cinéma national.

Le cinéma suédois, thème de ces journées, jouit d'un statut assez particulier pour que l'on s'y arrête. Tout d'abord si la censure existe depuis 1911, elle a été demandée par l'industrie cinématographique elle-même, et le but de la censure est de protéger les enfants et les adolescents contre l'action des films, dans la mesure où elle peut engendrer des troubles psychiques ou inciter à la délinquance. Elle n'obéit donc pas à des préoccupations d'ordre moral, religieux ou politique — sauf en période de tension internationale.

Du point de vue économique, après de nombreuses années où régna une situation difficile pour l'industrie du cinéma, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1963, la situation économique de ce dernier est à nouveau favorable. En vertu d'un accord passé entre l'Etat et un front commun de producteurs, distributeurs et exploitants de salles, la taxe sur les spectacles est abolie et les groupements professionnels s'engagent à verser 10 % des recettes brutes réalisées par la plus grande partie des salles. Ce fonds est géré par l'Institut Suédois du Cinéma.

A côté des films célèbres de Bergman ou Sjöberg, déjà connus en France, un nouveau cinéma est apparu : le cinéma politique. Le régime de la Suède est un régime social-démocrate, et depuis 1960 les réalisateurs abordent de front les problèmes qu'il pose.

C'est le cas de Bergstrahl dans « Made in Sweden », le journaliste Jörgen et sa jeune amie Kim s'attaquent au capitalisme et s'élèvent contre l'exploitation des pays en voie de développement. Une nouvelle esthétique est apparue avec ce jeune réalisateur :

« ... nous sommes dans une situation qui réclame un art politique ou plutôt un art qui utilise des arguments politiques. » Bo Widerberg pose le problème de la grève avec « Adalen 31 ». Autre long métrage « engagé », celui de Sjöman : « Vous mentez ». Le réalisateur démontre que la justice n'est qu'un appareil répressif qui se cache derrière le masque de la bonne conscience collective. Il ne s'agit pas de « rééduquer » mais plutôt de pénaliser. A côté de ces films ouvertement contestataires, il en est d'autres, comme « Rien qu'une Mère » de Sjöberg, qui effleurent ces questions. L'accusation, la remise en cause de la société contemporaine est atténuée par le fait que l'action se déroule en des temps révolus, comme le début du XX<sup>e</sup> siècle pour le film de Sjöberg.

Le cinéma politique ne fut pas le seul pôle d'attraction de ces journées, qui compor-

tèrent deux bonnes surprises : « Père » de Sjöberg qui date de 1969, réalise sur un argument théâtral de Strindberg, un exploit dans la réalisation. L'univers spacial et temporel propre au théâtre est admirablement rendu par une caméra fixe qui englobe l'espace physique des protagonistes en suggérant le cadre mental dans lequel ils se débattent (à noter une scène de folie, extraordinaire point d'orgue de ce chef-d'œuvre). Autre révélation, celle de Troell avec « Ole Dole Doff » qui décrit un jeune instituteur aux prises avec une classe rétive. Difficulté de communiquer avec autrui, tel est le thème essentiel de cette œuvre. L'aventure se termina tragiquement. Ce document est tristement beau.

Les journées de Poitiers sont sur la voie du succès. Au programme, l'an prochain : le cinéma d'un pays de l'Est, certainement le « Cinéma Hongrois ». □

## Librairie T.S.

### PAYOT

- ESSAIS SUR LE PROBLEME JUIF, Isaac Deutscher ..... 16,80
- L'INTERNATIONALE COMMUNISTE, Dominique Desanti ..... 25,75

### LA TAUPE

- TEXTES SUR LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE, L. Trotsky ..... 7,50

**tribune**  
socialiste

Directeur Politique  
Jean-Marie Vincent

Secrétaire de la Rédaction  
Philippe Guyot.

Comité de Rédaction  
Jean-Louis Auduc, Henri Belay, André Bielany, Gilbert Chantale, Michèle Descolonges, Gérard Féran, Jacques Ferlus, Jacqueline Giraud, Christian Guerche, Gilbert Hercet, Jean Morel, Dominique Nores, Lucien Saintonge, Bernard Sizaire.

Maquette  
Claude Picart

Directeur  
de la Publication  
Guy Degorce

Le présent numéro est tiré  
30.000 exemplaires

Hebdomadaire  
du P.S.U.

Rédaction - Administration  
54, Bd Garibaldi  
PARIS (15<sup>e</sup>)  
Téléphone :  
Administration : 783-19-20  
Rédaction : 566-45-64

Abonnements  
6 mois ..... 22 F  
1 an ..... 43 F  
de soutien à partir de 80 F  
C.C.P. 58 26 65

REGIE PUBLICITAIRE  
M.S.B. Conseil  
28, rue des Petites-Ecuries  
PARIS-10<sup>e</sup> - Tél.: 824-67-85 87  
Com. Parit. n° 37.392

S.A. Imprimerie Editions Moriame,  
61, rue du Fg-Poissonnière, Paris 9<sup>e</sup>.

# Comment combattre le racisme

Henry Rosengart

La lutte contre le racisme est à l'ordre du jour. L'Assemblée générale de l'O.N.U. et d'autres organismes internationaux viennent de poser une nouvelle fois ce « douloureux problème » à l'opinion publique. Bien entendu, il n'est pas question de condamner les pays qui entretiennent avec l'Afrique du Sud les rapports économiques fructueux perpétuant l'apartheid. Consciente de ses responsabilités mondiales l'O.N.U. se contente de relancer la journée annuelle internationale du 21 mars pour « l'élimination de la discrimination raciale ». Les victimes du racisme — c'est-à-dire la majorité de l'humanité — apprécieront sûrement cette heureuse initiative. Elles se féliciteront aussi, sans nul doute, de l'exclusion probable de l'Afrique du Sud de la Coupe Davis : on sait la part du tennis dans les préoccupations des populations bantous.

En France, c'est la question des travailleurs immigrés qui préoccupe les autorités. Les Français seraient-ils racistes ? Grave question, qu'on se pose depuis des années en répondant par l'affirmative, et à laquelle l'augmentation de la main-d'œuvre étrangère donne un caractère d'urgence. Foyers de travailleurs, bidonvilles, n o u v e a u x ghettos, tout cela permet, on le sait, l'expression soudaine de certains sentiments, eux-mêmes créés et entretenus par toute une éducation bourgeoise fondée sur le racisme national : France, mère des arts, des armes et des lois, nourriras-tu ces crève-la-faim du lait de ta mamelle ? Il est vrai que ces gens-là sont une source de profits substantiels, mais cela, le pouvoir en place le masque soigneusement. Le mythe de l' « aide » aux pays sous-développés doit être entretenu. Or, quel est le produit d'entretien le moins onéreux et le plus efficace ? Réponse : l'enzyme raciste. Enrobé, bien sûr, d'un emballage approprié.

## Idéalisme et matérialisme

Aussi se garde-t-on bien de poser le problème en termes qui permettent de le comprendre. On condamne, par exemple, la xénophobie, mais on se garde de stigmatiser avec la même vigueur le chauvinisme. L'un et l'autre ne sont-ils pas, pourtant, les faces d'une même médaille ? Le mépris d'une autre nation n'est-il pas la contrepartie de l'orgueil national ? L'exclusive portée contre tel groupe ethnique (ou national, ou religieux, ou historique) traduit-elle une attitude différente

de celle qui, au contraire, conduit à glorifier tel autre groupe ?

Nous touchons ici au fond de la question. Si la xénophobie a toujours pour contrepoids le chauvinisme, si le mépris racial ne peut être dissocié de l'orgueil racial, c'est que le racisme traduit, en premier lieu, cette conviction antiscientifique que les groupes ethniques, nationaux, etc., diffèrent entre eux de façon quasi biologique — et non pas par suite de leurs développements historiques, économiques, sociaux et culturels particuliers. Pour un raciste, les diverses communautés humaines se caractérisent d'abord par une « âme » particulière : « âme noire », « âme juive », « âme orientale », « âme arabe », « âme slave », « âme germanique », etc., « âmes éternelles » qu'aucun bouleversement historique ne transformera jamais. Un exemple entre mille : dans un reportage sur Israël paru il y a quelques mois dans « le Canard Enchaîné », Roland Bacri écrit : « Ils (les Arabes palestiniens) étaient tels qu'en eux-mêmes l'éternité d'Allah ne les changera jamais... » Pour toujours, vous êtes marqués. Quoi que vous fassiez.

Bien entendu, cette croyance primitive débouche presque invariablement sur un mépris plus ou moins marqué, allant du dégoût physique au sourire amusé du colon paternaliste. Mais l'essentiel, ce qui est à l'origine de tous les réflexes racistes, c'est la certitude antimatérialiste que la « conscience détermine l'être ». Alors qu'au contraire, comme l'écrit Marx :

« Le mode de production de la vie matérielle conditionne le pro-

cessus de vie social, politique et intellectuel en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être ; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience. »

## La poudre aux yeux

C'est que les classes dominantes ont intérêt à faire croire aux hommes que leurs malheurs ne leur viennent pas de l'oppression qu'ils subissent, mais d'une fatalité biologique ou psychologique contre laquelle ils ne peuvent rien. L'idéologie bourgeoise est raciste dans son essence même. Il ne faut donc pas s'étonner si les condamnations péremptoires du racisme, auxquelles l'O.N.U. procède régulièrement, et les déclarations « vigoureuses » des diverses organisations libérales sur la nécessité d'« éliminer le racisme » (comme si on pouvait l'éliminer sans bouleverser de fond en comble une société qui contient le racisme comme un nuage contient la pluie !), il ne faut pas s'étonner si toute cette phraséologie bienpensante laisse intacts les fondements du racisme. Aussi doit-elle être dénoncée au même titre que le racisme lui-même, car elle est aussi pernicieuse et mensongère que ces affiches, au portail des églises, qui laissent croire aux bonnes gens qu'on peut éliminer « la faim dans le monde » sans éliminer l'impérialisme. Les campagnes libérales contre le racisme, comme les campagnes contre la faim, ont remplacé les « tombolas de charité » du siècle dernier. La bourgeoisie a aujourd'hui ses nègres, comme elle

avait, hier, ses pauvres. Le Biafra, le Sud-Africain, le travailleur immigré, etc., ont pris la place du « malheureux ouvrier » dans la conscience tourmentée de ceux qui se sentent prêts à tout, sauf à mettre en cause l'ordre existant.

Ceci est si vrai que les organisations libérales se trouvent déjà dépassées sur le propre terrain par... les dirigeants capitalistes eux-mêmes ! « Afin de réveiller une opinion publique qui n'a que trop longtemps toléré l'intolérable... » De qui vient cette fière exclamation ? D'un dirigeant, d'une ligue ou d'un mouvement quelconque « contre la racisme » ? D'un responsable de l'U.N.E.S.C.O. ? Nullement. Ces belles paroles traduisent, selon « France-Soir », la nouvelle politique qu'entend suivre... M. Chaban-Delmas « après avoir visité ces foyers de la misère » (les foyers de travailleurs immigrés) ! Nul doute que les organisations dites antiracistes ne fassent part, au gouvernement, de leur profonde satisfaction...

Que de tels propos ne sont que poudre aux yeux, nous le savons par expérience. La main-d'œuvre immigrée devenant, d'année en année, une nécessité grandissante (à la fois économique et politique) pour le capitalisme monopoliste, la bourgeoisie n'a évidemment aucune intention de « réveiller » qui que ce soit. Son seul but, aujourd'hui, est d'éliminer les **marques extérieures** du problème, de rendre celui-ci moins visible, de remplacer les taudis misérabilistes par des taudis honorablement misérables. Le racisme à l'encontre des travailleurs étrangers n'en deviendra que plus hypocrite, donc plus profond.

## Pour un combat militant

Il n'y a pas deux solutions : la lutte contre le racisme sera **militante** ou ne sera pas. Elle doit permettre de dénoncer **concrètement** (c'est-à-dire devant les masses et à partir de faits concrets) les mécanismes de la domination bourgeoise. Ainsi comprise (donc sans rapport aucun avec la manière dont les libéraux et l'O.N.U. la conçoivent), la lutte antiraciste peut et doit (car le problème est **actuel**) constituer une part essentielle de notre combat. Bien entendu, dans ce domaine comme dans les autres, toute forme d'opportunisme doit être impitoyablement combattue. □

